

Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854

Serge Courville

Volume 28, Number 73-74, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021646ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021646ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Courville, S. (1984). Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 9–46. <https://doi.org/10.7202/021646ar>

Article abstract

Even today, little is known about the origin and the growth of villages in Québec. The question, however, is important because it is from this lack of knowledge that many difficulties arise regarding the developments of seigneurial agriculture between 1760 and 1854. The purpose of this article is to shed light upon this growth, using preliminary results from recent research on the subject.

ESQUISSE DU DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS AU QUÉBEC : LE CAS DE L'AIRE SEIGNEURIALE ENTRE 1760 ET 1854

par

Serge COURVILLE

*Département de géographie,
Université Laval, Sainte-Foy, G1K 7P4*

RÉSUMÉ

On ignore encore à peu près tout de l'origine et de la croissance des villages au Québec. La question pourtant est importante, car c'est en partie de ce manque de connaissances que proviennent les difficultés d'interpréter les mutations de l'agriculture seigneuriale entre 1760 et 1854. L'article a pour but d'éclairer cette croissance, en livrant les résultats préliminaires d'une recherche récente sur le sujet.

MOTS-CLÉS : Village, hameau, seigneurie, vallée du Saint-Laurent, géographie historique.

ABSTRACT

A Sketch of the Growth of Villages in Québec: The Case of the Seigneurial Territory Between 1760 and 1854

Even today, little is known about the origin and the growth of villages in Québec. The question, however, is important because it is from this lack of knowledge that many difficulties arise regarding the developments of seigneurial agriculture between 1760 and 1854. The purpose of this article is to shed light upon this growth, using preliminary results from recent research on the subject.

KEY WORDS: Village, hamlet, seigneurie, St. Lawrence Valley, historical geography.

*
* *
*

L'intérêt des chercheurs pour l'étude de l'agriculture pratiquée dans les seigneuries du Québec entre 1760 et 1854 leur a fait oublier, pendant un temps, les transformations subies par l'habitat du groupe installé dans la vallée du Saint-Laurent. La question pourtant est importante, car comment discuter de cette agriculture et plus généralement de l'histoire économique et sociale du Québec pendant cette période, sans faire le point d'abord sur les effectifs et le territoire que cette activité monopolise et surtout sans distinguer, dans l'information quantitative de l'époque, les données relatives aux « côtes » de celles qui caractérisent plus spécifiquement les formes regroupées d'habitat ?

La réponse, on le sait, passe en partie par la connaissance que l'on peut avoir du développement des villages à l'époque, phénomène dont on a bien signalé ici et là l'existence, mais sans jamais vraiment en tenir compte dans l'analyse. Tout indique, cependant, qu'au Québec cette croissance a été relativement rapide et importante. Amorcé sous le Régime français (Trudel, 1974), le mouvement ne prendra toutefois sa véritable ampleur qu'au lendemain de la Conquête, quand, en moins de 70 ans (1760 à 1830), l'essentiel du réseau villageois sera formé. Dès le milieu du XIX^e siècle, on ne compterait d'ailleurs pas moins de 230 noyaux d'habitat groupé dans les seigneuries (Courville 1979).

C'est à la présentation de cette croissance et des moyens retenus pour la cerner qu'est consacré le présent article. Rédigé à partir de résultats encore préliminaires de recherche, il résume l'essentiel des connaissances acquises sur le sujet¹.

LE VILLAGE DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE NATIONALE

Depuis le moment où Pierre Deffontaines (1953) définissait le village au Québec «comme un simple renflement de population, non prévu à l'origine, au long d'un chemin de rang, sur lequel les maisons sont un peu plus serrées», plus de trente ans se sont écoulés au cours desquels la recherche scientifique nationale n'a produit qu'une douzaine d'études permettant la reconnaissance de l'origine et de l'évolution de cette forme d'habitat groupé dans la vallée du Saint-Laurent. Toutes ou presque sont venues de l'histoire et de la géographie. Non pas que d'autres disciplines s'en soient désintéressées, mais parce que l'histoire et la géographie furent les premières, et pour ainsi dire les seules, à entreprendre les dépouillements d'archives nécessaires pour en juger. Certaines études ont pris la forme d'évaluations ponctuelles réalisées dans le cadre de recherches plus larges sur les seigneuries ou l'urbanisation du Québec; d'autres, celle de monographies rédigées dans des perspectives plus restreintes, destinées à éclairer l'un ou l'autre des aspects du développement villageois. Dans l'ensemble, rares sont les travaux qui permettent d'apprécier l'ampleur réelle de ce développement. D'une part, parce que les inventaires dont on dispose sur le sujet sont encore trop fragmentaires pour l'autoriser et d'autre part, parce que chaque chercheur a eu sa façon d'appréhender le «village», ce qui rend très difficile une comparaison des données.

Les principales contributions

Mis à part les travaux purement descriptifs de Montresor (1927), qui ne faisait que rapporter les commentaires des cartes militaires de Murray, l'initiative d'étudier l'importance historique du développement villageois au Québec est d'abord venue du géographe Richard Cole Harris (1968) qui a tenté, dans sa thèse sur le système seigneurial canadien, d'évaluer le nombre de villages et de hameaux de la vallée du Saint-Laurent à la fin du Régime français. S'appuyant sur diverses sources, il concluait à l'existence, à l'époque, d'au moins dix établissements groupés, dont deux dans le gouvernement de Québec et huit dans celui de Montréal. Aucun n'aurait eu, encore, de statut juridique reconnu².

Ces travaux seront bientôt suivis par ceux de Parker (1968) qui, grâce au dépouillement des récits de voyages réalisés sur le Bas-Canada, réussira à identifier une vingtaine de gros villages urbains (*urban villages*) vers 1830, répartis surtout dans

la région de Montréal, puis par ceux de Trudel (1974) qui s'intéressera au développement villageois de la première moitié du XVII^e siècle. Se fondant sur le repérage de toutes les formes d'habitat groupé disséminées sur le territoire seigneurial en juin 1663, Trudel comptera dix « villages » ou « débuts de village », dont sept dans la région de Québec et trois dans celle de Trois-Rivières. De ce nombre, deux seulement lui paraîtront comme des fondations définitives, réunissant déjà tous les équipements nécessaires à leur survie³.

Quant à nos travaux antérieurs sur le sujet (Courville, 1979), ils ne cherchaient qu'à dénombrer les villages de l'aire seigneuriale au milieu du XIX^e siècle, à partir des cartes de Courchesne (1923) dans son *Manuel des Fiefs et Seigneuries de la Province de Québec*. Nous avons pu alors en repérer 228, dont 100 dans la seule région de Montréal, 89 dans celle de Québec et 39 dans celle de Trois-Rivières, sans pouvoir cependant en établir une typologie précise puisque Courchesne ne les indique que par un point sur sa carte.

Au total, donc, quatre contributions qui peuvent être utiles pour déceler les tendances générales du développement villageois dans l'aire seigneuriale, mais qui ne fournissent, somme toute, que peu d'indications sur la période 1760-1854. Aussi, est-ce plutôt aux monographies qu'il faudra se référer pour en juger. Il en existe peu, toutefois, qui permettent ce genre d'analyse, toutes ou presque tentant plutôt de faire le point sur un aspect particulier de ce développement.

La première monographie réalisée n'appartient pas à vrai dire à cette dernière catégorie, mais elle fournit néanmoins d'intéressants indices sur les facteurs qui ont pu intervenir ici pour stimuler la croissance villageoise. C'est celle de Fernand Ouellet, réalisée en 1953, sur le village de Château-Richer. S'appuyant sur la requête adressée par le Séminaire de Québec à l'administration coloniale pour obtenir l'autorisation d'établir un bourg dans la seigneurie de Beaupré (1753), l'auteur présente l'apparition du village au Québec comme « une étape dans le progrès de la colonisation », une solution « aux problèmes économiques engendrés par le seul progrès agricole ». Rappelant l'insuccès de Talon, il note qu'« on ne crée pas une institution par la simple volonté (...), on veut un village parce que, économiquement, le régime seigneurial ne réussit pas à assurer une économie complète (...), on veut lui faire jouer le rôle d'intermédiaire entre l'économie urbaine et l'économie rurale ». Pour Ouellet, par conséquent, le village naîtra de l'opposition entre le capitalisme commercial et le régime seigneurial, explication que nuanceront plus tard en partie les travaux de Jean-Claude Robert (1972) sur Barthélémy Joliette et la fondation du village d'Industrie, en montrant notamment comment « l'entrepreneurship » forestier du XIX^e siècle pourra s'accommoder des possibilités offertes par les structures seigneuriales pour promouvoir ses intérêts.

Il ne nous appartient pas pour l'instant d'en juger, notons seulement qu'entre les travaux de Ouellet et ceux de Robert, il s'écoulera près de vingt ans au cours desquels paraîtront bien quelques monographies locales, mais peu qui présentent la qualité d'érudition de l'œuvre de H. Provost (1967-1970) sur Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce ou de celle de R. Gariépy (1969) sur l'histoire foncière de Château-Richer. Quant aux contributions qui viendront par la suite, elles se préoccupent surtout du village actuel, à l'exception de quelques-unes qui s'intéresseront soit à l'histoire sociale ou architecturale du village (cf. les travaux de G. Bertrand (1977) sur Saint-Eustache et de L. Voyer (1980) sur Saint-Hyacinthe), soit aux rapports économiques et sociaux engendrés par la colonisation au XIX^e siècle (cf. la thèse récente de John Willis (1981) sur Fraserville, encore que cet auteur ne s'intéresse ici qu'indirectement

au sujet). Peu de repères, donc, qui permettent une véritable synthèse du développement villageois au Québec, encore moins des rythmes de ce développement, en particulier entre 1760 et 1854.

C'est pourtant à ce genre de synthèse que s'est attaché Gilles Boileau (1980), en signalant l'existence d'au moins cinq générations différentes de villages au Québec, correspondant chacune à une étape définie de colonisation : colonisations française et anglaise des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, expansion vers les plateaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle, montée vers le nord-ouest québécois dans le premier tiers du XX^e siècle, programme étatiques de colonisation à partir des années 1930, développements d'après-guerre liés à l'ouverture des grands chantiers miniers et hydro-électriques des zones frontalières du Québec. Dans la perspective qui nous intéresse, ce type de synthèse ne présenterait qu'un intérêt secondaire si elle ne posait d'emblée le problème de définition. Qu'est-ce qu'un « village » au Québec et, surtout, comment a-t-il été appréhendé par la recherche ? Deux questions auxquelles il nous a paru utile de répondre avant d'aborder plus directement notre sujet.

Un problème de définition

Peu d'auteurs ont fourni une définition claire du village, encore moins des critères sur lesquels ils se sont fondés pour le reconnaître et le distinguer des autres formes d'habitat groupé de la vallée du Saint-Laurent. Tous cependant semblent avoir été sensibles au contexte qu'ils étudiaient, en tenant compte plus ou moins explicitement des limites que leur imposait leur période d'analyse. La question, on le sait, n'est pas dépourvue d'intérêt, car en pays de colonisation la réalité est sans cesse changeante, trop pour que l'on puisse convenir d'une approche valable pour toutes les étapes de la conquête et de la mise en valeur du sol. Aussi, est-ce par référence à cette difficulté qu'il nous faut considérer ici la démarche de chacun, la situant chaque fois par rapport au contexte étudié.

Pour Trudel (1974, p. 105), par exemple, qui s'intéresse aux débuts de l'implantation française en Amérique, le village est d'abord appréhendé en regard des grandes structures d'aménagement de l'espace en Nouvelle-France. Il correspond « à cette portion de terre seigneuriale (...) affectée, dans les campagnes, à grouper des habitants en un même lieu ». Il ne fait pas partie comme tel des structures seigneuriales et le seigneur n'est pas tenu de l'établir. Et comme il apparaîtra « d'ordinaire après la première distribution du sol », son établissement entraînera « le réaménagement de certaines superficies concédées ». Compte tenu de la faiblesse numérique de la population à l'époque, il est bien évident qu'une définition trop étroite du « village » interdirait d'office le repérage des formes naissantes d'habitat groupé dans la vallée du Saint-Laurent. Aussi Trudel opte-t-il pour le seul critère qui puisse, en fait, le permettre : la seigneurie et le rang ayant précédé ici tout le reste, c'est à la morphologie foncière qu'il s'intéressera pour repérer et par la suite caractériser les points de concentration de la population dans l'espace, en recherchant et en comptabilisant les structures d'emplacements sur lesquelles ou à proximité desquelles s'élèveront les divers équipements de défense ou de services (fort, palissades, église, manoir, moulin, etc.). Le nombre d'emplacements lui-même importe peu : qu'ils soient trois ou 68, le lieu est considéré comme « village » à cette nuance près que, lorsqu'il paraît trop peu peuplé pour correspondre à ce que l'usage entend par ce terme, Trudel parle indifféremment d'*embryon d'agglomération* ou de *début de village*.

Parce qu'il travaille sur une période nettement plus stabilisée, Harris (1968, p. 176 s.), donnera une définition plus complète du village. S'appuyant sur des critères tout à la fois morphologique, démographique et économique, il distingue trois formes d'habitat groupé : le « village », le « hameau » et la « côte densément peuplée » qu'il dénomme le *straggling village*, par référence au *village-rue* ou au *village en long* de la géographie française classique. Pour lui, le village « refers to a compact settlement of not more than five hundred people in which there (are) several commercial and service functions » ; le hameau, « to a compact agglomeration but one with a smaller population (usually under a hundred) and fewer functions », et l'auteur d'ajouter : « the distinction between hamlets and villages is one of size ; the precise categorical boundary is unsequential ». Quant au *straggling village*, Harris le définit comme « a long line of closely spaced farmhouses each located on an individual farm (...) services usually (spreading) out along the line, and each (commanding) a distinctive service area ». C'est donc encore à des critères d'individualité spatiale que l'auteur se réfère ici pour définir le « village ».

Quant à Ouellet et Boileau, ils s'inspirent tous deux de la définition de Max Sorre (1948), qui considérait le village comme un groupement d'hommes et une forme d'habitat, avec ses dépendances et ses limites⁴. Mais tandis que le premier le perçoit surtout comme un lieu « habité par des hommes de métier » (Ouellet, 1953, p. 160), le second rappelle que les termes « villes » et « villages » au Québec correspondent avant tout à des statuts juridiques et administratifs qui ne veulent rien dire : « tous ces lieux que nous considérons comme des villages (...) sont essentiellement des points de cristallisation de la population dans l'espace ». Il ne faut jamais perdre de vue qu'ils sont d'abord définis *par ceux qui les habitent*, d'où le rôle joué par certaines formes de peuplement identifiées comme « villages » sans en détenir le statut (Boileau, 1980, p. 9). Le village, par conséquent, n'est donc pas seulement un « cadre géographique », une « concentration spatiale » de population, d'habitations et d'équipements divers, mais un lieu intensément vécu, dont l'originalité s'exprime dans la relation singulière qu'entretient le groupe avec son espace. On n'est pas loin ici de la position de certains sociologues, qui considèrent le village comme une unité sociale spécifique née de « la structuration réciproque d'un groupe et d'un espace », le problème principal demeurant celui de savoir « comment le groupe villageois constitue son espace et comment il est constitué par lui » (Rambaud, 1971).

Bref, autant de propositions que d'auteurs, ce qui peut sans doute s'expliquer par des préoccupations différentes, mais que le contexte ou la période étudiée a pu aussi commander. La nôtre a voulu tenir compte de ces acquis, en considérant le village d'abord comme *un lieu et une forme d'habitat* dotés d'attributs et de fonctions distinctives, ensuite comme *une unité sociale spécifique*, caractérisée par des formes particulières de sociabilité différentes de celles qui peuvent se déployer dans la ville ou dans la côte, avec toutes les incidences que cela peut impliquer en termes d'attitudes, de valeurs, et de comportements, enfin comme *un produit dynamique de la campagne et de la relation ville-campagne*, construit à travers diverses médiations tant spatiales que politiques, économiques, sociales ou culturelles. Cependant, comme au Québec nous ne disposons pas encore des éléments requis pour en juger, c'est au premier terme de notre proposition que nous avons surtout voulu nous arrêter ici, en tentant de repérer les points de cristallisation de la population dans l'espace, réservant pour plus tard l'analyse du village comme unité sociale spécifique et produit de la campagne aussi bien que de la relation ville-campagne.

L'ESQUISSE D'UNE CROISSANCE : 1760-1854

L'une des principales difficultés qu'a soulevé l'étude de l'évolution des structures d'habitat groupé dans la vallée du Saint-Laurent a été d'ordre spatio-temporel : le territoire étant vaste et la période d'analyse trop longue pour autoriser des dépouillements exhaustifs, il nous a fallu faire un choix et limiter nos investigations à l'espace-temps au cours duquel la croissance villageoise semblait avoir été la plus active. L'essentiel de notre enquête a donc porté sur le siècle suivant la Conquête et sur le territoire détenu en seigneuries, où nous avons tenté de repérer les *lieux* où paraissaient s'être développées des formes d'habitat distinctes de celles qu'introduisait la ville ou la côte. En outre, comme il s'agissait d'apprécier l'ampleur du phénomène, nous avons voulu nous intéresser à toutes les formes d'habitat groupé apparaissant alors dans ce territoire, depuis les simples regroupements autour d'une chapelle ou d'un moulin jusqu'aux établissements plus importants, en passant par toute la gamme des formes intermédiaires de rassemblement. Enfin, comme il importait moins de caractériser ces formes que de les localiser dans l'espace, nous les avons toutes qualifiées de « noyaux d'habitat groupé », évitant ainsi le piège d'une distinction « hameau-village » qui eût pu paraître arbitraire compte tenu du contexte historique étudié et du peu de données que nous pouvions réunir pour en juger.

D'autres difficultés sont venues des outils dont nous disposions pour repérer et mesurer cette croissance. La source unique qui pourrait fournir une information cohérente et complète sur le sujet n'existe pas. Quant aux matériaux disponibles sur la période, ils n'offrent bien souvent que des indications indirectes, tout ici devant faire l'objet de recoupements multiples. Ceci dit, deux options s'avéraient possibles : « investiguer » le phénomène à partir des histoires locales et des récits des voyageurs, comme l'a fait déjà en partie Parker (1968), ou alors interroger directement les sources à partir desquelles furent souvent réalisés ces écrits, à l'exception toutefois des actes notariés, papiers seigneuriaux et procès-verbaux d'arpentage, utiles dans le cadre d'études de cas, mais beaucoup trop abondants dans la perspective qui nous intéressait. Nous avons retenu la seconde solution, d'une part parce que les histoires locales ont privilégié, en règle générale, un type d'information qui ne concerne qu'indirectement le village, d'autre part parce que les écrits de voyageurs sont trop incomplets pour fournir autre chose que des éléments d'atmosphère. Aussi avons-nous cru plus utile, en un premier temps, de dépouiller les grandes séries statistiques, topographiques et cartographiques de l'époque, remettant à plus tard le dépouillement des autres sources, sauf pour résoudre des difficultés particulières d'interprétation ou de contrôle de l'information fournies par ces séries. Quant à la collecte des données, elle s'est faite de manière exhaustive, à la lumière de tous les indices contenus dans chacune des sources utilisées, en cherchant, chaque fois que possible, à les comparer entre elles de manière à nous assurer sinon de leur fiabilité, du moins de leur cohérence et ce, tant pour le XVIII^e que le XIX^e siècle. Les résultats qui suivent montrent à quel point les pièges ont été nombreux, mais à quel point aussi il a pu être possible de les contourner pour cerner l'évolution des structures d'habitat groupé entre 1760 et 1854.

Les développements de la deuxième moitié du XVIII^e siècle

Trois outils ont servi à investiguer l'état du développement « villageois » au lendemain de la Conquête : les relevés cartographiques de Murray (1760-1762), les recensements nominatifs de 1760-1765 et les *Aveux et Dénombrements* de 1777-1799,

les recensements de 1784 et de 1790 ne contenant aucune information pertinente sur le sujet. Chacun a permis une appréciation particulière du phénomène, fournissant soit des indices visuels, soit des impressions statistiques qui, comparées entre elles, pouvaient confirmer l'importance prise par les structures d'habitat groupé pendant la période.

Les indications fournies par Murray (1760-1762)

Les premiers indices dont on dispose sur l'état de l'habitat groupé au début du Régime anglais nous sont fournis par la carte militaire de Murray intitulée : *Plan of Canada or the Province of Quebec from the Uppermost Settlements to the Island of Coudre as Surveyed by Order of His Excellency Governor Murray in the year 1760, 61 & 62* [...]. Dessinée au lendemain de la Conquête pour offrir aux autorités britanniques un portrait du territoire conquis, elle se présente sous la forme d'un manuscrit couleur de 45 pi. × 36 pi. et contient quantité d'informations sur l'œkoumène de l'époque. Premier document cartographique à localiser aussi précisément les églises, les moulins, les habitations, les routes et les superficies défrichées, elle existe en deux versions, l'une officielle, qui partage la vallée du Saint-Laurent en quatre sections, l'autre pour usage personnel, qui se présente sous la forme de 44 feuillets annotés, de dimensions variables, précédés d'un index de localisation de chacun des secteurs cartographiés. Plus complète que la précédente, c'est à cette dernière version que nous nous sommes intéressés : réalisée à l'échelle de 2 000 pieds au pouce, elle favorisait une meilleure lecture des structures d'habitat groupé vers le milieu du XVIII^e siècle. Les indications étant surtout visuelles, il s'agissait, en d'autres termes, de tenter de délimiter les noyaux d'habitat groupé à partir des faits de densité illustrés par la carte, en les éclairant, chaque fois que possible, des commentaires inscrits sur chacun des feuillets.

De façon à donner à nos relevés une base statistique cohérente et à établir éventuellement une typologie primaire des établissements ainsi repérés, nous avons pensé tout d'abord calculer la densité des habitations à l'intérieur de périmètres préétablis correspondant à un étalement du cadre bâti sur 0,5, 1,0 et 1,5 km², l'église ou le moulin devenant ici le point-centre à partir duquel s'effectuerait le comptage. La méthode toutefois s'est avérée peu efficace car elle ne tenait pas compte de la discontinuité dans la répartition des bâtiments. Or, c'est elle précisément qui importe en période active de colonisation, le village, alors, pouvant très bien ne pas correspondre à une forme d'habitat groupé nettement circonscrite dans l'espace.

Il a donc fallu revenir à une approche plus qualitative et, nous fondant visuellement sur la densité des habitations, circonscire les noyaux d'habitat groupé en tenant compte aussi de ces discontinuités.

Les périmètres villageois ont été circonscrits par rapport aux ruptures majeures du cadre bâti. Celles-ci pouvaient résulter d'un élargissement de l'espace entre les habitations ou être introduites par un accident topographique important (une terrasse par exemple). À l'intérieur des ensembles ainsi délimités pouvait aussi survenir une discontinuité mineure dans le semis de bâtiments ; de là, la nécessité de distinguer entre *aire proximale*, où s'individualisaient les éléments de base du groupement autour d'un équipement structurant, et *aire distale*, qui, elle, marquait l'extension maximale du noyau. Ajoutée aux indications fournies par la position relative des bâtiments à l'intérieur du périmètre occupé, cette information devait nous permettre

d'individualiser les structures d'habitat groupé représentées sur la carte en même temps qu'une comparaison utile de chacun des groupements entre eux. Sur le document, ces structures se présentent sous quatre formes (figure 1) :

- I: *nodule de départ*: présence de quelques bâtiments (1 ou 2) aux abords immédiats d'une église ou de plusieurs bâtiments (3 à 7) à proximité d'un lieu de culte (chapelle ou église), mais sans patron apparent;
- II: *noyau en formation*: présence de cinq à neuf bâtiments dans la structure d'habitat groupé en agrégats ou alignés et serrés;
- III: *noyau formé*: regroupement d'habitations (10 et plus) autour d'équipements structurants (église, moulin) avec un début de réseau de rues;
- IV: *noyau dense*: forme d'habitat groupé dénommée «village» sur la carte, ou groupe important d'habitations se signalant par une matrice résidentielle dense et un réseau de rues étoffé.

Si l'on ne retient que les groupements offrant le plus d'impact visuel (formes II, III, IV), c'est à 24 que s'élève le nombre de noyaux d'habitat groupé dans les seigneuries laurentiennes au lendemain de la Conquête. De ce nombre, cinq participent d'une dynamique foncière particulière (quatre villages indiens et le faubourg Saint-Laurent en banlieue de Montréal), six peuvent être considérés comme des noyaux denses d'habitat groupé et 13 comme des noyaux formés (tableau 1, figure 3).

En règle générale, l'identification des noyaux de forme IV ne pose aucune difficulté particulière, tant leur trame résidentielle se distingue de celle du territoire environnant. Il n'en va pas toujours de même, cependant, avec les noyaux de forme III qui se laissent parfois plus difficilement circonscrire. À Beauport, Longueuil et Pointe-Claire, par exemple, les regroupements sont suffisamment individualisés dans l'espace pour que l'on puisse conclure à l'existence d'une structure d'habitat groupé. À *Sorrell* et aux *Forges*, au contraire, ils apparaissent beaucoup moins nettement, ce qui impose une analyse plus fine de la disposition des bâtiments dans l'espace. Dans le premier cas (*Sorrell*), on aura affaire à une densité d'habitat liée à la présence d'une église et d'un moulin, dans le second (*Les Forges*), à une dispersion reliée à la présence d'équipements de transformation qui force le regroupement des unités résidentielles par sections. Dans les deux cas, cependant, des structures s'affirment, suffisantes pour se distinguer de celles que l'on retrouve habituellement dans les côtes.

Confrontés aux résultats d'Harris (1968) pour la période, les nôtres introduisent une différenciation majeure au niveau des noyaux formés dont la quantité nous paraît supérieure à celle qu'il signale dans sa thèse; le nombre et l'identification des noyaux denses demeurant essentiellement les mêmes, sauf pour les villages indiens dont il ne tient pas compte. La différence peut provenir soit des critères retenus par chacun — ceux d'Harris paraissent surtout fondés sur des considérations démographiques qui éliminent toute forme d'habitat groupé pour lesquelles il ne dispose pas d'information statistique suffisante, les nôtres sur des considérations morphologiques qui tiennent compte de toutes les formes de regroupement illustrées par la carte autour des lieux de culte — soit des autres sources qu'a pu utiliser ce chercheur pour corroborer ses observations et qui lui ont fait ignorer certains établissements comme Beauport, Sorel et les Forges au profit de d'autres tels Chambly et Saint-Joachim que nous rangeons, quant à nous, dans une autre catégorie. Harris n'étant pas explicite sur le sujet, il devient difficile d'en juger.

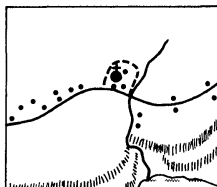
Figure 1

LES STRUCTURES D'HABITAT GROUPÉ SELON LA CARTE DE MURRAY
ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

I NODULE DE DÉPART

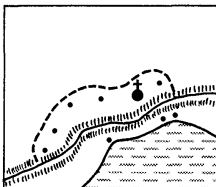
STRUCTURE SANS DISCONTINUITÉ INTERNE

SERRÉE



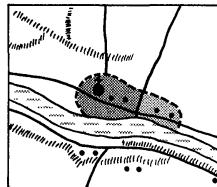
EX: LES ÉCUREUILS

DIFFUSE



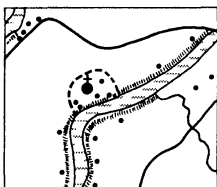
EX: ST-JOSEPH
(MASKINONGÉ)

STRUCTURE AVEC
DISCONTINUITÉ INTERNE

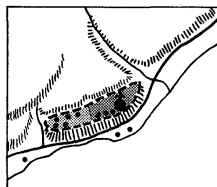


EX: STE-GENEVIÈVE

II NOYAU EN FORMATION

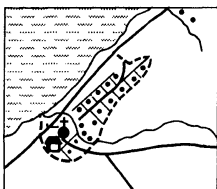


EX: L'ASSOMPTION



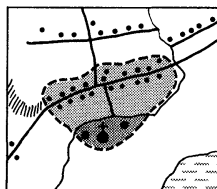
EX: CHÂTEAU-RICHER

III NOYAU FORMÉ



EX: LONGUEUIL

0 1 KM

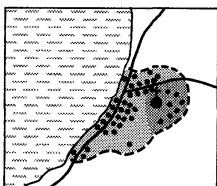


EX: BEAUPORT

IV NOYAU DENSE



EX: VERCHÈRES



EX: LA PRAIRIE

- PÉRIMÈTRE "VILLAGEOIS"
- AIRE PROXIMALE
- ▨ AIRE DISTALE
- ⊕ ÉGLISE
- ⌚ MANOIR
- ⚙ MOULIN
- BÂTIMENT

Tableau 1

**Les structures d'habitat groupé, 1760-1762
(indices visuels)**

GOUVERNEMENTS	Paroisses ou seigneuries	Forme	DENSITÉ DU GROUPEMENT					Remarque
			Périmètre « villageois »		Aire proximale		Aire distale	
			église	bâtiments	église	bâtiments	bâtiments	
QUÉBEC	Charlesbourg	IV (en arête)	1	40				Signalé comme village par Harris
	« New Lorette Savages »	IV (en rangées)	1	18	1	16	2	Identifié comme village sur la carte
	Beauport	III (en long)	1	21	1	2	19	
	Château-Richer	II (en long)	1	8	1	3	5	
	Saint-Joachim	II (en long)	1	8	1	3	5	Signalé comme hameau par Harris
TROIS-RIVIÈRES	Saint-François (Village indien)	IV (en rangées)	1	20				Identifié comme village sur la carte
	Les Forges	III (en sections)	1	33	1	27	6	
	Sainte-Anne	II (en long)	1	6				
MONTRÉAL	Boucherville	IV (regroupée - réseau de rues)	1	47				Signalé comme village par Harris; identifié comme tel sur la carte
	« Indian Village » (Oka)	IV (en rangées)	1	29				Identifié comme village sur la carte
	La Prairie	IV (en long - réseau de rues)	1	40	1	7	33	Signalé comme village par Harris
	Pointe-aux-Trembles	IV (regroupée)	1	25				Signalé comme village par Harris; identifié comme tel sur la carte
	Terrebonne	IV (en long - indice de rues)	1	57	1	45	12	Signalé comme village par Harris
	Verchères	IV (regroupée - réseau de rues)	1	29				Signalé comme village par Harris
	« Cocnawaga »	IV (en rangées)	1					Signalé comme village sur la carte
	« St. Lawrence » (suburbs)	IV (en long - réseau de rues)	-	46				Signalé comme regroupement sur la carte
	Longueuil	III (en long - réseau de rues)	1	16				Signalé comme hameau par Harris
	Pointe Claire	III (regroupée)	1	13	1	12	1	Signalé comme hameau par Harris
	« Sorrell »	III (regroupée)	1	10				
	L'Assomption	II (regroupée)	1	5				
	La Visitation	II (en long)	1	6	1	4	2	
	Saint-François	II (regroupée)	1	6				
Sainte-Rose	II (regroupée)	1	5					
Varenes	II (en long)	1	6					
(Chambly)	(I)	1	4	1	3	1	Signalé comme hameau par Harris	

SOURCE: Cartes militaires de Murray.

Quoi qu'il en soit, c'est aux résultats d'ensemble qu'il faut nous intéresser ici. Or, tout indique que c'est dans la région de Montréal que semble s'affirmer le plus le développement des structures d'habitat groupé au milieu du XVIII^e siècle. Comparés aux relevés de Trudel pour le siècle précédent, ceux-ci semblent indiquer que nous avons affaire alors à un renversement majeur des tendances enregistrées au XVII^e siècle, au moment où la région de Québec cumulait à elle seule 80% de ces structures. Explicable sans doute par l'attrait qu'exercera la plaine de Montréal sur les colons, il n'est pas exclu, toutefois, que le mouvement s'y soit vu précipité par la construction des nombreux ouvrages de défense (forts, fortins, palissades) destinés à protéger ce secteur, plus exposé aux invasions. Conçues dans un but militaire, ces constructions ont pu poursuivre aussi d'autres buts dont Chaussegros de Léry donne un aperçu dans son *Plan d'un projet pour former un commencement de ville à Chambly, avec fortifications* (1721). Mais il s'agit d'un cas tellement particulier qu'il interdit toute généralisation, encore que l'on puisse croire que bon nombre de villages, dans la plaine de Montréal, aient pu trouver leur origine dans ces premiers fortins à l'intérieur desquels se retrouvaient souvent une église, un presbytère et quelques maisons.

L'une des difficultés, enfin, qu'a soulevée notre travail sur la carte de Murray a trait à la validité statistique du figuré. Jusqu'à quel point le nombre de bâtiments représentés sur cette carte correspond-t-il à la réalité ? Jusqu'à quel point aussi les éléments représentés sont-ils bien localisés ? Deux questions auxquelles nous n'avons pu répondre, faute de sources-contrôle précises sur le sujet, sauf peut-être dans le cas de Boucherville, où il est fait mention de 50 familles dans les annotations du feuillet pour 47 maisons sur la carte, et dans celui de Lotbinière, où l'église Saint-Louis de Lotbinière apparaît sur la carte à proximité du ruisseau Montenu alors que l'on sait, par d'autres sources, qu'elle se retrouve, à l'époque, au Sault-à-la-Biche, quelques kilomètres plus à l'ouest. Deux imprécisions, donc, qui peuvent être imputables à un mauvais relevé ou au délai qui sépare l'inventaire de sa mise en forme cartographique, mais qui nous obligent à nous mettre en garde face au tracé ou aux interprétations qu'il suggère. C'est pourquoi nous avons tenté de poursuivre l'analyse, en nous intéressant cette fois à l'impression statistique laissée par les recensements nominatifs de l'époque.

Les recensements nominatifs de 1760-1765

Comme le document précédent, les recensements de 1760-1765 ont eu pour but de fournir aux autorités britanniques un portrait de la colonie, mais vu cette fois sous l'angle démographique, économique et social. Amorcés dès le lendemain de la Conquête dans le Gouvernement de Trois-Rivières (1760), ils se poursuivront à la demande expresse de Londres en 1762 dans le Gouvernement de Québec pour se compléter, trois ans plus tard, par le dénombrement général de tout le territoire occupé. Réalisés vraisemblablement par les curés, ils traduisent bien le contexte historique de l'époque : les deux premiers sont le fait d'un gouvernement militaire préoccupé par l'organisation de la milice, le troisième, celui d'un gouvernement civil davantage intéressé au milieu et à la qualité de ses occupants. Ils sont disponibles sous forme manuscrite aux Archives nationales du Québec (A.N.Q.) et sous forme imprimée dans les Rapports de l'archiviste de la Province de Québec (R.A.P.Q.) de 1926-1927, 1936-1937 et de 1946-1947.

Le premier en date, le recensement du Gouvernement de Trois-Rivières, apparaît comme le moins étoffé des trois. Il s'agit d'un relevé nominatif ouvert où sont inscrits les noms des habitants établis dans la ville et les paroisses avoisinantes en septembre 1760 et celui de ceux qui viendront s'y installer par la suite, jusqu'en mars 1762. On y retrouve des indications sur l'habitat, la population (ventilée par sexe mais non par groupes d'âge), les armes rendues, les habitants décédés ou ayant quitté la paroisse entre 1760 et 1762, ainsi que des remarques relatives aux individus auxquels le gouverneur a accordé un droit de commerce ou de port d'armes. Celui du Gouvernement de Québec (1762) n'inclut pas comme tel la ville et ses faubourgs, mais fournit une information sur quelques 45 paroisses où les habitants sont recensés sur une base nominative, en fonction de la compagnie de milice à laquelle ils appartiennent. On y retrouve des indications sur la population (ventilée par âge et par sexe), l'agriculture (présentée par le biais de variables telles le nombre d'arpents de terre en front, les semences de l'année courante et l'élevage), les réfugiés, ainsi qu'un début d'information sur le statut social des individus dénombrés (ex. : *nobles, habitants*). Quant au recensement de 1765, il reprend globalement les mêmes variables, mais en les complétant cette fois d'informations supplémentaires sur la qualité ou l'occupation du principal occupant, les maisons possédées, les superficies de terre *désertes* et en *bois debout* et la quantité de semences en *bled*, en *poïds* et en *avoine*. Disponible pour l'ensemble de la colonie (sans les villes), il nous informe sur quelques 106 paroisses, dont 52 se répartissent dans le Gouvernement de Québec, 16 dans celui de Trois-Rivières et 38 dans celui de Montréal. Il offre la particularité, toutefois, de n'être que partiellement nominatif, ne fournissant d'informations par ménage que pour 35 paroisses (21 dans le Gouvernement de Montréal, 11 dans celui de Trois-Rivières et 3 dans celui de Québec), les autres se présentant sous forme agrégée. Enfin, c'est le seul à notre connaissance qui ait fait l'objet d'une reconnaissance poussée (Landry, 1975), ce qui nous a averti des erreurs qu'il pouvait receler et qui ne manqueraient sûrement pas d'apparaître dans les autres. En somme, un matériel abondant et diversifié, mais dont l'utilisation demeurerait délicate, surtout dans la perspective qui nous intéressait.

L'appellation « village » n'apparaissant nulle part dans les relevés, c'est d'abord aux traces de morcellement foncier que nous nous sommes intéressés pour tenter de repérer les structures d'habitat groupé à l'époque, encore que celles-ci ne se laissent pas toujours percevoir puisque le premier recensement, celui de Trois-Rivières (1760), n'en indique aucune. L'analyse ici a donc porté uniquement sur le recensement de 1762, où les lopins de terres sont parfois décelables grâce aux indications fournies sur les superficies possédées, et sur le recensement de 1765, où la présence d'une habitation ou d'un groupe d'habitations sans ou avec très peu d'informations relatives à l'agriculture pouvait nous laisser soupçonner l'existence possible d'une structure d'emplacements. L'une des principales difficultés à ce niveau a été de juger de la contiguïté de ces emplacements : comment y parvenir quand on ignore tout de l'ordre de levée de l'information, masqué le plus souvent par le regroupement, en début ou en fin de liste, de certains groupes sociaux (notables, veuves, réfugiés), ou des déclarations foncières dont on a toutes raisons de croire qu'elles font référence à l'ensemble des terres possédées plutôt qu'au seul lieu de résidence. À vrai dire, seules les suites patronymiques et les ruptures introduites dans les déclarations relatives à l'agriculture pouvaient être d'une quelconque utilité. Mais encore fallait-il les valider, ce que nous avons tenté de faire en partie avec les *Aveux et Dénombrements* de 1777-1799, où nous avons pu repérer des séquences coïncidant, en bien des cas, avec celles des recensements de 1762 et de 1765.

Nous avons éprouvé plus de difficultés, par contre, à faire intervenir le critère socio-professionnel dans l'exercice de repérage. D'une part, parce qu'au recensement

de 1762 seuls le curé, le seigneur et les officiers de milice sont identifiés, et encore en début de liste, d'autre part, parce qu'au recensement de 1765, la variable *Qualité ou Occupation* du déclarant ne fait pas l'objet d'un relevé systématique, ni dans la version manuscrite, ni dans la version imprimée. N'y figurent que les *curés, bailles, marchands, négociants, notaires, bourgeois, gentilshommes et seigneurs*, sans référence aux artisans ni aux cultivateurs. Comme on peut présumer que la plupart de ces notables élaient domicile au « village », il peut être possible d'en tirer un indice supplémentaire renforçant notre impression de morcellement foncier mais sans plus, trop d'informations faisant défaut pour en juger avec certitude.

Cependant, combinés entre eux, tous ces indices ont permis d'identifier au moins 12 structures plausibles d'habitat groupé qui confirment, en partie tout au moins, les indications fournies par Murray en 1760-1762. Mais en partie seulement, puisque la plupart d'entre elles ressortent beaucoup mieux sur la carte que dans les recensements. On en a un exemple avec Boucherville, où ne se décèle encore aucune structure d'emplacements dans les recensements, mais où se dessinent 47 bâtiments sur la carte. Inversement, à Château-Richer, les données correspondent, indiquant par là un noyau bien individualisé dans l'espace.

Les différences entre les deux sources nous ont paru surtout liées aux particularités des recensements qui, en ne retenant le plus souvent que la totalité des avoirs fonciers individuels, rompent les séquences spatiales et masquent les structures d'emplacements. Mais même en cachant ainsi certains des aspects de la réalité villageoise, ces divergences en signalent d'autres, qui portent à croire que le « village » à l'époque n'est, dans beaucoup de cas, qu'une structure en voie de formation concrétisée sans doute par une emprise au sol parfois très marquée, mais mal dégagée encore, comme unité économique et sociale, de la côte d'où il est né ou à proximité de laquelle il s'insère. Il faudra attendre, en fait, la fin du XVIII^e siècle et plus particulièrement le début du XIX^e siècle avant que ne s'affirment de véritables structures villageoises, avec des densités marquées de population et d'habitations.

Les aveux et dénombrements de la fin du XVIII^e siècle

La troisième série d'indications qu'il a été possible de réunir sur le développement villageois de la deuxième moitié du XVIII^e siècle provient des aveux et dénombrements produits par les seigneurs entre 1777 et 1799. Réalisés pour la plupart à la suite de la proclamation de Frédérick Haldimand le 30 décembre 1779, ils concernent au total quelques 48 seigneuries ou portions de seigneuries, dont la description varie dans le temps, suivant la formule adoptée. D'une façon générale, on y retrouve, en préambule, une présentation du seigneur suivie d'une énumération de ses titres de propriété et d'une description de la seigneurie considérée. Viennent ensuite les noms des censitaires, les superficies et les bâtiments possédés, l'état de la mise en valeur de chaque lot, le montant des rentes à être payées annuellement au seigneur ainsi que des indications sur les droits et devoirs des feudataires. Enfin, pour les aveux et dénombrements antérieurs à 1781, s'ajoutent aussi diverses informations démographiques utiles pour qui s'intéresse à la vitalité des groupes installés dans ces seigneuries.

Comme tous les autres documents de la période, cependant, les aveux et dénombrements présentent des difficultés d'utilisation qui interdisent de les considérer comme des outils fiables d'information, d'autant plus qu'ils ne couvrent ici qu'une

Tableau 2
Les structures d'habitat groupé : 1760-1765
(impression statistique)

<i>Paroisses</i>	<i>Indices relatifs à la présence et/ou au regroupement de maisons</i>	<i>Indices de morcellement foncier</i>	<i>Indices d'une concentration d'emplacements</i>	<i>Faibles valeurs des statistiques agricoles</i>	<i>Indications socio- professionnelles</i>	<i>Correspondance avec les données de Murray (bâtiments)</i>
<i>(District de Montréal : 1765)</i>						
Pointe-Claire	+	+	+(6)	+	-	+ (13)
Île Perrault	+	+	+(8)	+	-	-
Verchères	+	+	-	+	-	+ (29)
Boucherville	+	+	-	+	+	+ (47)
Chambly	+	+	-	+	-	-
Saint-Denis	+	+	+(4)	+	-	-
<i>(District de Québec : 1762)</i>						
Saint-Vallier	-	+	+	+	-	-
Beauport	-	+	-	+	-	+ (21)
Charlesbourg	-		données manquantes		-	+ (40)
Rivière Saint-Charles	-	+	+(5)	+	-	-
Château-Richer	-	+	+(8)	+	-	+ (8)
Saint-Joachim	-	+	+(4)	+	-	+ (8)

Source : Recensements nominatifs de 1762 et de 1765.

Remarque : oui = +

non = -

(4) nombre de bâtiments ou d'emplacements.

faible partie du territoire en seigneuries. Les principales ont trait à la précision des calculs effectués pour synthétiser l'information, d'autres à la fidélité avec laquelle on a pu transcrire les données figurant au terrier. Mais jugeons plutôt : à Pointe-Claire, par exemple, la valeur indiquée pour la superficie des emplacements est mal calculée dans 11 cas sur 37. Ailleurs, ce sont les totaux qui sont faux ou mal reportés d'une page à l'autre. Ailleurs, encore, ce sont les individus qui sont mal localisés dans l'espace. Mais le cas le plus démonstratif demeure sans doute celui du village de Saint-Sulpice où, cette fois, la confusion est totale puisqu'il y a non seulement erreur dans le calcul des superficies d'emplacements (20 cas sur 52 exprimés en toises carrées au terrier ont été convertis en pieds carrés dans l'aveu et dénombrement sur la base d'une multiplication par 6 plutôt que par 36), mais également dans l'identification même du village qui, si l'on en juge par le terrier du Séminaire de Montréal en 1781 et la monographie de Christian Roy (1967), serait confondu avec le village de l'Assomption! Difficultés semblables, enfin, à Laprairie, où la valeur des rentes que nous pouvons calculer sur les emplacements déclarés dans l'*Aveu et Dénombrement* ne correspond pas aux valeurs indiquées dans le livre de comptes de la seigneurie et dans le recensement de 1831, ce qui signalerait, encore là, une erreur de conversion de la toise carrée au pied carré. Bref, autant d'imprécisions qui limitent la valeur de l'outil, à moins de disposer des sources-contrôle requises pour les corriger. Comme ces sources sont en général peu nombreuses, c'est avec beaucoup de prudence qu'il nous faudra considérer les données qui suivent, non pas parce qu'elles sont nécessairement fausses, mais parce qu'elles ne fournissent tout au plus qu'une indication supplémentaire sur le développement villageois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Deux indices ont été retenus pour repérer les noyaux d'habitat groupé de cette période : l'information toponymique produite par le recenseur et les indications relatives au morcellement foncier. Dans la mesure du possible, chaque information provenant du document microfilmé a été confrontée aux renseignements fournis par d'autres sources (papiers terriers, livres de comptes seigneuriaux, monographies) et éclairée de tous les énoncés contenus dans les aveux et dénombremens concernant la localisation ou la mise en place des « villages » par les seigneurs déclarants. Le tableau qui s'en dégage fournit un aperçu des structures d'habitat groupé existant dans les 48 seigneuries ou parties de seigneuries recensées. Au total, on y dénombre 13 établissements, dont 11 se situent dans le seul district de Montréal. De ce nombre, près de la moitié semblent être des fondations définitives, les autres des noyaux en voie de formation. Quant à la mission indienne d'Oka (Lac des Deux-Montagnes), il s'agit d'un cas à part, réunissant surtout des indigènes (tableau 3). On remarquera, enfin, qu'au moins huit de ces treize « villages » sont construits sur le domaine seigneurial ou sur une superficie réservée à cette fin, dont six dans les seules seigneuries sulpiciennes. Le fait est d'autant plus intéressant à noter qu'il s'inscrit dans une continuité dont le point de départ a déjà été signalé par Trudel (1974) quand il note qu'en juin 1663, au moins cinq des dix « villages » qu'il dénombre s'élèvent précisément sur de tels sites.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe surtout de retenir pour l'instant, c'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, le « village » semble en bonne voie de formation, suffisamment en tout cas pour différencier les structures locales d'habitat et les paysages ruraux de la vallée du Saint-Laurent. Cinquante ans plus tard, la situation sera complètement modifiée, chaque paroisse ou presque abritant alors un, deux et même trois noyaux d'habitat groupé.

Tableau 3

**Les structures d'habitat groupé selon les
aveux et dénombrements de la fin du XVIII^e siècle**

Villages	Nombre d'emplacements selon		Nombre de maisons selon		Localisation
	l'A.D.	(source- contrôle)	l'A.D.	(source- contrôle)	
<i>Seigneuries du district de Montréal</i>					
Sainte-Anne (Varenes)	28		27		
Pointe-aux-Trembles (Montréal)	47	(49)	42	(41)	en partie sur le terrain de la fabrique, en partie sur un terrain appartenant au Séminaire (A.D. 1781)
Saint-Laurent (Montréal)	5	(5)	6	(5)	
Sault-aux-Récollets (Montréal)	20	(20)	18	(17)	sur le domaine de 16 × 26 arpents du Séminaire (A.D. 1781)
Rivière-des-Prairies (Montréal)	8	(8)	7	(7)	sur une superficie réservée de 2 × 3 arpents par le Séminaire (A.D. 1781)
Pointe-Claire (Montréal)	37	(41)	32	(33)	sur un terrain de 20 arpents appartenant au Séminaire (A.D. 1781)
Saint-Sulpice (Séminaire de Montréal)	52		37		sur le domaine du Séminaire
(confusion possible avec l'Assomption)	(52)		(33)		
Lac-des-Deux-Montagnes (Séminaire de Montréal)	n.d.		150		sur le domaine du lac appartenant au Séminaire
La Prairie (Jésuites)	61		54		
Soulanges (Soulanges)	8		4		
Contrecœur (Contrecœur)	5		4		
<i>Seigneuries du district de Québec</i>					
Neuille ou Pointe-aux-Trembles (Neuille)	n.d.		6		sur le domaine de la famille Brassard Deschenaux
Château-Richer (Séminaire de Québec)	7		7		en partie sur le domaine du Séminaire

Sources : ANQ, *Fonds, Terres et Forêts*, E 0021, art. 128, 1812-3504A
Aveux et dénombrements du Régime anglais (1777-1799)
 Gariépy, Raymond (1969), *Le village du Château-Richer*, Québec, La Société historique de Québec, 168 p.
 Perrault, Claude (1969), *Montréal en 1781* [...], Montréal, Payette Radio Ltée, 495 p.
 Roy, Christian (1967), *Histoire de l'Assomption*, Commission des fêtes du 250^e, 540 p.
 Trudé, Marcei (1974), *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal: Fides, 313 p.

Les développements de la première moitié du XIX^e siècle

L'une des grandes caractéristiques du développement villageois dans la première moitié du XIX^e siècle sera en effet son ampleur : d'une vingtaine d'établissements en 1760 à peut-être une trentaine vers la fin du XVIII^e siècle, on passe à plus de 200 en 1831 avec un rythme de croissance possiblement accéléré à partir de 1815. Quant aux développements qui viendront par la suite, ils ne feront que consolider une réalité dont l'importance ne paraîtra plus désormais faire de doute.

Les sources sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour reconnaître cette évolution peuvent être regroupées sous trois en-têtes : l'œuvre de Bouchette (1815-1832), le recensement nominatif de 1831 et les cadastres abrégés des seigneuries du Québec. Chacune présente ses difficultés d'utilisation, mais contient suffisamment d'indications pour permettre une première appréciation de ce qui paraît avoir été, au Québec, un phénomène de grande ampleur.

L'œuvre de Bouchette (1815-1832)

De tous les ouvrages parus dans le premier tiers du XIX^e siècle, ceux de Bouchette comptent parmi les plus utilisés. Le fait, en soi, n'a rien d'étonnant, puisqu'il s'agit là d'ouvrages dont la lecture renseigne sur l'histoire spatiale de la vallée du Saint-Laurent. Mais il nous faut constater cependant qu'ils ont suscité peu de critiques de la part des chercheurs. Tout au plus trouvons-nous ici et là quelques indications, insuffisantes généralement à nous mettre en garde contre les nombreuses contradictions qu'ils recèlent, tant au plan de l'information écrite que cartographique. C'est donc avec beaucoup d'insatisfactions, pour ne pas dire de frustrations, qu'il nous a fallu les dépouiller, en tentant, chaque fois que possible, d'en référer aux recensements de l'époque, nos moyens nous interdisant pour l'instant le dépouillement systématique de tous les dossiers seigneuriaux disponibles sur la période.

Ces œuvres sont connues, il s'agit de la *Description topographique de la Province du Bas-Canada* de 1815, préparée pour accompagner la carte présentée au Régent en 1816 (Courville, 1981), et du *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada* de 1832, qui est une réédition revue et augmentée du document précédent, également accompagné d'une carte nettement plus étoffée que celle de 1816. Rédigés tous deux dans le but d'illustrer l'état du développement colonial aux dates précitées, le premier de ces ouvrages se présente sous la forme d'un inventaire partiellement illustré, réalisé au fil des observations, tandis que le second prend la forme d'un véritable dictionnaire construit par ordre alphabétique, non illustré, mais assorti de tableaux statistiques de toutes sortes résumant l'essentiel des données connues sur chacun des secteurs étudiés. Tous deux, enfin, fournissent quantité d'indications sur le milieu bio-physique, les divisions administratives de l'époque, l'habitat, les activités humaines et la valeur spéculative de plusieurs seigneuries et cantons. Quant aux sources d'où proviennent ces indications, Bouchette nous dit qu'elles sont nombreuses et diversifiées. Elles le seront d'autant plus que l'on avance dans le temps : en 1832, par exemple, il affirmera s'être fondé sur des enquêtes personnelles sur le terrain (1820, 1824, 1827), des consultations personnelles ou par circulaire auprès des seigneurs, curés ou habitants en vue de leur communauté, du recensement de 1825, des dossiers du bureau de l'arpenteur général qu'il dirige depuis le début du siècle, des rapports du clergé sur l'état des paroisses ainsi que des travaux de la Chambre sur les terres de la Couronne. Bref, une liste impressionnante de démarches et de documents, dont

l'énumération doit donner à l'œuvre sa crédibilité, mais sans toujours parvenir à masquer certaines de ses faiblesses, notamment au plan de l'information fournie sur l'habitat.

Comme les ouvrages de Bouchette sont avant tout des ouvrages écrits, c'est au texte lui-même qu'il faut se référer pour repérer les « villages » en 1815 et en 1832, encore qu'en 1832 bon nombre d'entre eux soient signalés en tableaux statistiques. Comme tel, l'exercice ne pose pas de difficultés particulières, les mentions faites par Bouchette étant suffisamment précises pour permettre l'identification et la caractérisation des *villages*, *commencements de villages* ou *villes* que comprend l'aire seigneuriale à l'époque, ce dernier terme (*ville*) ne faisant pas seulement référence à Québec, Trois-Rivières et Montréal, mais aussi aux centres que la toponymie officielle identifie alors ainsi. Cependant, là où les difficultés surviennent, c'est lorsqu'on cumule l'information pour fins de comparaison ou encore de confrontation avec les documents cartographiques. On découvre alors qu'un village peut être décrit différemment et ce, dans une même rubrique (ex. : dans le Dictionnaire de 1832, Deschambault, non identifié comme village dans le texte, est d'abord présenté comme un établissement « consisting of 15 houses of wood, 1 inn... », ensuite comme « a little village of 12 houses only... »), que d'autres sont revêtus de statuts différents (ex. : le village de Dorchester signalé comme *ville* dans la description du comté de Chambly en 1832, mais comme *village* dans l'ordre alphabétique), que d'autres encore sont signalés dans le texte, mais sans apparaître sur la carte (ex. : à Yamachiche, en 1832, l'auteur signale deux villages dont un seul paraît sur sa carte), ou que d'autres enfin sont confondus avec la toponymie de certaines côtes dénommées « village » mais sans en être véritablement (ex. : le *Village des Hayotte* dans la seigneurie de Champlain, le *Grand Village* dans la seigneurie de Lauzon, etc.), sans compter les villages que Bouchette signale tantôt *en formation*, tantôt *formés* (ex. : le village de Varennes en 1832, celui des Cascades à la même date, etc.), ni ceux dont il nous laisse soupçonner l'existence mais que rien ne nous permet vraiment de retenir comme « village » ou « début de village », notamment en 1815 (ex. : Saint-Louis-de-Lotbinière, Lévis, Lauzon, les « villages » de la Côte-de-Beaupré que Murray signale pourtant sur sa carte, etc.). Par ailleurs, en comparant les résultats obtenus pour 1815 à ceux que l'on obtient pour 1832, on constate que si le nombre de villages croît entre les deux dates (de 50 à 136), plusieurs voient leur nombre de maisons augmenter (17 cas pour lesquels nous disposons d'une information pertinente), d'autres demeurer rigoureusement le même (huit cas), d'autres encore diminuer (deux cas), ce qui nous a amené à nous interroger sur la valeur des relevés de Bouchette et surtout, sur leur correspondance à la réalité.

Le seul test de concordance qu'il nous a été possible d'effectuer sur le sujet a été de mettre en rapport l'information fournie par le Dictionnaire topographique de 1832 à celle que nous avons pu tirer du recensement nominatif de 1831, celui de 1825 nous paraissant trop incomplet pour bien cerner le phénomène villageois⁵. Les résultats, dans l'ensemble, ont été les suivants : au recensement de 1831, nous avons pu dénombrer 208 noyaux d'habitat groupé, dont 159 paraissent correspondre à des villages dûment établis : Bouchette en signale quant à lui 136, soit 23 de moins. En outre, en comparant les villages pour lesquels il est possible d'établir une correspondance entre les données du recensement et celles du Dictionnaire, on constate que 18 d'entre eux voient leur nombre de maisons augmenter entre 1831 et 1832, quatre le voient demeurer stable et 22 diminuer. Enfin, certaines évaluations donnent à réfléchir quand on constate l'écart qui sépare parfois ces relevés de ceux que nous avons pu effectuer dans le cas de certains villages, tels celui des Cèdres où Bouchette recense 40 maisons en 1815 contre 150 en 1832, alors que dans les listes nominatives,

il n'est possible d'en repérer que 54, ou encore celui de Saint-Sulpice où il en dénombre une centaine en 1815 et en 1832, mais où nous n'en relevons que 36 au recensement. Erreur de transcription ? De compilation ? Confusion, comme dans les *Aveux et Dénombrements* du XVIII^e siècle, avec un village voisin ? Peut-être, seule une étude de cas permettrait d'en juger. Retenons-en plutôt une mise en garde contre des évaluations parfois sommaires, liées à la diversité des sources que Bouchette utilise et qu'il ne semble pas avoir suffisamment critiquées. Mais même imparfaite, son œuvre demeure valable car indicative des tendances que connaît alors le développement villageois (tableaux 4 et 5).

Tableau 4

**Les « villages » dans le premier tiers du XIX^e siècle
(selon Joseph Bouchette)**

Districts	1815			1832		
	Villages formés	Villages en formation	Total	Villages formés	Villages en formation	Total
Montréal	25	1	26	71 ⁽¹⁾	1 ⁽²⁾	72
Trois-Rivières	7	3	10	9 ⁽³⁾	4	13
Québec	6	7	13	46	3	49
Gaspé	1	0	1	2	0	2
TOTAL	39	11	50	128	8	136

Remarques : (1) : incluant les villages algonquins et iroquois des Deux-Montagnes, comptabilisés pour 1 dans le tableau.

(2) : excluant les villages de Varennes et des Cascades signalés tantôt comme villages formés, tantôt comme villages en formation par Bouchette.

(3) : incluant le village de Saint-Grégoire, signalé tantôt comme village formé, tantôt comme village en formation.

Source : Joseph Bouchette (1815) *Description topographique de la Province du Bas-Canada*.

Joseph Bouchette (1832) *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*.

Tableau 5

**Taille des villages signalés par Bouchette en 1815 et 1832
(villages formés seulement)**

Maisons	District de Montréal		District de Trois-Rivières		District de Québec et Gaspé		Total	
	1815	1832	1815	1832	1815	1832	1815	1832
1- 15	1	2	0	0	0	5	1	7
16- 30	4	10	2	2	1	4	7	16
31- 50	2	6	2	3	3	4	7	13
51- 75	3	3	0	0	1	3	4	6
76-100	10	6	0	1	1	1	11	8
101-150	3	5	0	0	0	0	3	5
151-200	0	4	0	0	0	0	0	4
201-250	0	0	0	0	0	0	0	0
plus de 250	0	0	0	0	0	0	0	0
n.d.	2	35	3	3	1	31	6	69
TOTAL	25	71	7	9	7	48	39	128

Remarque : Le district de Gaspé ne comprendrait que deux villages en 1832 pour lesquels Bouchette ne donne aucune indication quant au nombre de maisons. En 1815, il n'en comprendrait qu'un.

En 1815, rappelons-le, Bouchette signale 50 villages formés ou en voie de formation dans les seigneuries : 26 se répartissent dans la région de Montréal, 14 dans celle de Québec et de Gaspé et 10 dans celle de Trois-Rivières. Dix-sept ans plus tard, il en recensera 136 dont la distribution en chiffres absolus avantage encore plus nettement la région de Montréal, mais dont la répartition proportionnelle signale aussi le dynamisme de la région de Québec ; celle de Trois-Rivières s'affirmant plutôt à la baisse. En même temps, la taille des villages varie, mais selon des rythmes différents d'une catégorie à l'autre et d'un district à l'autre. En 1815, 24,2% des villages pour lesquels on dispose d'une information suffisante comptent moins de 30 habitations. En 1832, cette proportion s'élève à 38,9% et ce, au moment même où les établissements de plus de 100 maisons deviennent plus nombreux, notamment dans le district de Montréal où l'on dénombre déjà 12 villages de cette catégorie, contre aucun dans les autres districts. Dans la région de Québec, la plupart des gros centres ne compteraient tout au plus que 80 bâtiments, dans celle de Trois-Rivières, 50, à l'exception de Nicolet qui en réunit 90.

Un essor remarquable, qui rompt avec les développements de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le mouvement, cette fois, est bien engagé et signale les mutations profondes que connaissent alors les campagnes québécoises. Reste à voir dans quelle mesure le recensement nominatif de 1831 le confirme.

Le recensement nominatif de 1831

Ce recensement, on le sait, est le second du genre à avoir été effectué au Québec depuis le début du XIX^e siècle (Courville, 1983). Réalisé en vertu d'un acte de la législature pour valider le découpage électoral de 1829, il est disponible sur microfilm et a été publié sous forme agrégée dans les journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada (JALBC) de 1832, App. 00. Plus complet que celui de 1825, il comporte plusieurs types d'informations (démographiques, agricoles, équipements de services, productions artisanales et manufacturières, etc.), qui facilitent d'autant le repérage des noyaux villageois. Car tous ici ne sont pas clairement identifiés ; tout au plus une cinquantaine, dont 12 ne nous sont connus que par l'agrégé, les listes nominatives des comtés de Chambly et de Montréal ayant été perdues. De ce nombre, 43 se situent dans la région de Montréal, deux dans celle de Trois-Rivières et cinq dans celle de Québec, où dominent les appellations *bourg* ou *taubourg*, contrairement aux deux autres districts où les villages sont identifiés comme tels.

Cette sous-estimation du nombre de « villages » ne paraît pas être due, comme nous l'avions cru tout d'abord, à une meilleure lecture du territoire que celle que nous avait fournie Bouchette, mais plutôt à un ensemble de facteurs qui semblent être allés de l'omission volontaire à l'absence pure et simple de préoccupations sur le sujet, en passant par toute la gamme des choix et des perceptions individuels. Sachant, en effet, que pour être reconnu comme « village » un centre à l'époque doit réunir plus de 30 maisons⁶, on s'explique mal pourquoi des établissements de 40, 50 et même 90 habitations sont ingorés. En outre, on comprend difficilement pourquoi certains villages, pourtant clairement identifiés par le recenseur, voient leur emprise restreinte dans l'espace, comme il arrive notamment dans le district de Montréal où huit villages sont dans ce cas. Simple oubli ? Erreur de relevé ou de transcription ? Confusion dans le langage entre « village » et « paroisse » ? Omission volontaire liée à la différence de rémunération offerte pour le dénombrement des centres et des côtes⁷ ? Peut-être ! À moins qu'il ne s'agisse d'une cause beaucoup plus profonde liée aux difficultés de

percevoir et d'intérioriser le changement à une époque où le développement villageois est en pleine expansion.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir d'une combinaison de critères qu'il nous a fallu tenter, une fois encore, d'appréhender le «village» et de le circonscrire dans l'espace. Le premier a été d'ordre morphologique : il s'agissait de repérer les secteurs où paraissaient s'être développées des structures d'emplacements (trois et plus, de superficie inférieure à un arpent) à partir des données disponibles sur le nombre d'acres ou d'arpents *occupés* ou *cultivés* par chaque famille. Cependant, comme cet indice pouvait ne définir, à lui seul, qu'un regroupement d'individus sans rapport à la réalité villageoise, nous avons tenu compte aussi d'un deuxième critère, d'ordre socio-professionnel celui-là, qui nous a fait rechercher tous les métiers, statuts ou occupations déclarés par ces individus et que fournissait le recensement sous la rubrique *Métier ou profession*. Enfin, puisque le village, au sens usuel du terme, est avant tout un centre de services, où les équipements ont un certain pouvoir agglomérant dans l'espace, nous avons relevé tous les établissements présentant une fonction reliée à la vie spirituelle, économique et sociale, depuis les lieux de culte jusqu'aux établissements de commerce et d'hébergement, en passant par toute la gamme des entreprises de transformation agricole, artisanale ou manufacturière. Combiné aux deux autres, ce troisième critère devenait en quelque sorte la preuve que nous avons bien affaire à une structure d'habitat groupé et non à un simple démembrement de lot dans les côtes ou encore à une côte appelée «village» dans la toponymie locale, mais qu'aucun regroupement d'habitations ou de population ne permettait de considérer comme tel (ex. : *Village des Caron, Village des Gravel*, etc.).

L'exercice, on s'en doute, n'a pas été sans difficultés, la principale étant de s'assurer de la contiguïté des emplacements ou groupes d'emplacements repérés dans les listes. Dans certains cas, cette contiguïté pouvait être rompue par la présence d'un cours d'eau (ex. : le village de Châteauguay, dont une partie se situait sur la rive sud-est de la rivière du même nom et l'autre, sur la rive nord-ouest), dans d'autres par un bris de séquence introduit par le regroupement en tête de liste du curé ou de certains notables (ex. : les villages du comté de Bellechasse), le cas le plus difficile demeurant celui de Saint-Charles-de-Sorel où le dénombrement doit se lire à rebours, l'information relative au village étant fournie sur deux folios distincts et croissant dans le sens inverse d'une lecture normale. Les plans terriers n'étant disponibles que pour quelques seigneuries, et encore pas toujours pour la période qui nous intéressait, il a fallu en juger à partir de sources indirectes telles les histoires locales, le dictionnaire topographique de Bouchette, les collections de cartes anciennes, les cartes cadastrales et les cartes des seigneuries du Service québécois du cadastre (Courville, 1981), dont le cumul d'indications pouvait devenir suffisant, à la fin, pour circonscrire le périmètre de l'établissement recherché.

Cette étape franchie, nous avons procédé à la cueillette des données. Celle-ci s'est effectuée de manière exhaustive, sur la base de 176 variables, dont plusieurs ventilées, complétées de toute l'information qualitative disponible aussi bien dans les listes nominatives que dans l'agrégé de recensement. Encore là, cependant, les difficultés ont été nombreuses, imputables tout autant à l'aspect physique des outils utilisés (ex. : illisibilité de certains microfilms trop clairs ou trop sombres, illisibilité de certaines listes trouvées ou tachées, etc.) qu'à leur contenu (ex. : illisibilité de certaines graphies, manque d'uniformité dans la présentation des données, différences d'interprétation de variables d'un recenseur à l'autre, erreurs d'addition, erreurs de localisation ou d'identification de côtes, erreurs enfin de relevés ou de transcription de l'information relative à certaines variables, l'exemple le plus significatif demeurant

celui de Sorel où chaque invalide déclare posséder sa maison!). Dans l'ensemble, toutefois, le document s'est avéré riche de possibilités, offrant suffisamment d'indices pour qu'il soit possible, par divers recoupements, de bien caractériser les secteurs où paraissent s'être développées des structures villageoises⁸.

Quant au relevé lui-même de toute cette information, il s'est effectué en fonction d'une typologie simple destinée à faciliter le regroupement et le traitement ultérieur des données. Ont été considérées comme :

Noyaux de type I, les établissements correspondant :

- a) soit à l'unique noyau d'une paroisse, que celui-ci soit identifié ou non comme « village » par le recenseur ;
- b) ou, si la paroisse compte plus d'un noyau, soit :
 - i. à celui (ou ceux) que le recenseur identifie comme « village(s) » dans les listes
 - ii. ou, à défaut, à celui (ou ceux) où réside un curé
 - iii. ou, s'il n'y a pas de prêtre résident ni d'identification formelle de la part du recenseur, à celui où s'affirment les plus fortes concentrations démographiques, les autres étant considérés d'office comme des noyaux de type II.

Noyaux de type II, les établissements correspondant aux autres noyaux d'une paroisse et qui sont tous :

- a) localisés à distance respectable du noyau de type I (généralement dans une côte ou à un carrefour de côtes voisin)
- b) non identifiés comme « villages » par le recenseur
- c) sans fonction religieuse apparente
- d) démographiquement moins importants que les noyaux de type I
- e) sans moulin.

Noyaux de type III, les structures d'emplacements uniquement caractérisées par la présence d'un ou de plusieurs moulins, sans autre équipement ni fonction permettant de les regrouper en type I.

Ce que révèlent les listes nominatives une fois dépouillées et, dans certains cas, entièrement refaites, est pour le moins impressionnant. En 1831, il n'existerait pas moins de 208 noyaux d'habitat groupé dans les seigneuries, dont un peu plus de la moitié répartis dans la région de Montréal, environ 10% dans celle de Trois-Rivières et 38% dans celle de Québec (tableau 6). De ce nombre, 159 réunissent tous les critères permettant de croire qu'il s'agit d'établissements pouvant correspondre à des « villages » ou des « hameaux » (type I), 27 paraissent être des formations pouvant aussi correspondre à des villages ou des hameaux, mais sans disposer de tous les services qu'on y trouve habituellement (type II) et 22 semblent être des regroupements reliés surtout à la présence d'un moulin (type III). Quant aux effectifs que ces établissements regroupent, ils s'élèvent à quelques 44 000 habitants, représentant au total entre 8% et 12% de la population rurale selon les districts (tableau 7, figure 2) Tous n'ont pas abandonné l'agriculture, mais beaucoup participent d'une dynamique qui n'est déjà plus celle des côtes.

Les noyaux les plus peuplés se regroupent tous dans le district de Montréal où l'on ne compte pas moins de 76 établissements de plus de 100 habitants, contre 11 dans celui de Trois-Rivières et 41 dans ceux de Québec et Gaspé (tableau 8). Les plus importants en réunissent plus de 500 et comptent plus d'une centaine d'habitations

Tableau 6

Les noyaux d'habitat groupé en 1831
Classement par districts et par types

Districts	Type I	Type II	Type III	Total	%
Montréal	83	14	12	109	52,4
Trois-Rivières	17	1	2	20	9,6
Québec et Gaspé ¹	59	12	8	79	38,0
Total	159	27	22	208	100,0

Remarque : 1. En 1832, les seigneuries du district de Gaspé comprendraient, selon les relevés de Bouchette, deux « petits villages », que nous n'avons pu circonscrire dans les listes nominatives du recensement de 1831. Les chiffres signalés ici ne concernent donc que le district de Québec.

Tableau 7

La population « villageoise » en 1831

	District de Montréal	District de Trois-Rivières	District de Québec et Gaspé	Total
-Population totale de l'aire seigneuriale ¹	250 897	45 757	152 499	449 153
-Population des villes de Montréal/ Trois-Rivières/Québec	27 297	3 115 ⁵	26 256	56 668
-Population des paroisses ¹	223 600	42 642	126 243	392 485
-Population des « villages » ²	27 716	3 400	12 992	44 108
-Population des « côtes »	195 884 ⁶	39 242	113 251	348 377
-% de pop. des paroisses vivant dans les villages	12,4	8,0	10,3	11,2
-% de pop. des paroisses vivant dans les côtes	87,6	92,0	89,7	88,8
-Population totale des cantons ³	40 226	10 815	9 465	60 506
-Population totale du Bas-Canada ⁴	291 123	56 572	161 964 163 021	509 659 510 716

Remarques : 1. Estimée à partir des données agrégées du recensement de 1831 (App. Oo des JALBC de 1832). Ne comprend pas les îles de la Madeleine. Le calcul a été effectué à partir des données colligées par paroisse, à l'exclusion des cantons.

2. Estimée à partir des listes nominatives disponibles du recensement de 1831, complétées de l'information contenue dans les remarques de l'agrégé de 1832. Ne comprend pas les îles de la Madeleine.

3. Estimée à partir des données agrégées du recensement de 1831 (App. Oo des JALBC de 1832.)

4. Estimée à partir des données agrégées du recensement de 1831 (App. Oo des JALBC de 1832). Seul le grand total et celui du district de Québec comprennent les îles de la Madeleine.

5. Ville seulement, sans la partie rurale de la « Paroisse » de Trois-Rivières, population estimée à partir des listes nominatives du recensement de 1831.

6. Comprend aussi une partie de population agglomérée en « villages », mais qu'on ne peut établir vu l'absence de certaines listes nominatives.

Figure 2

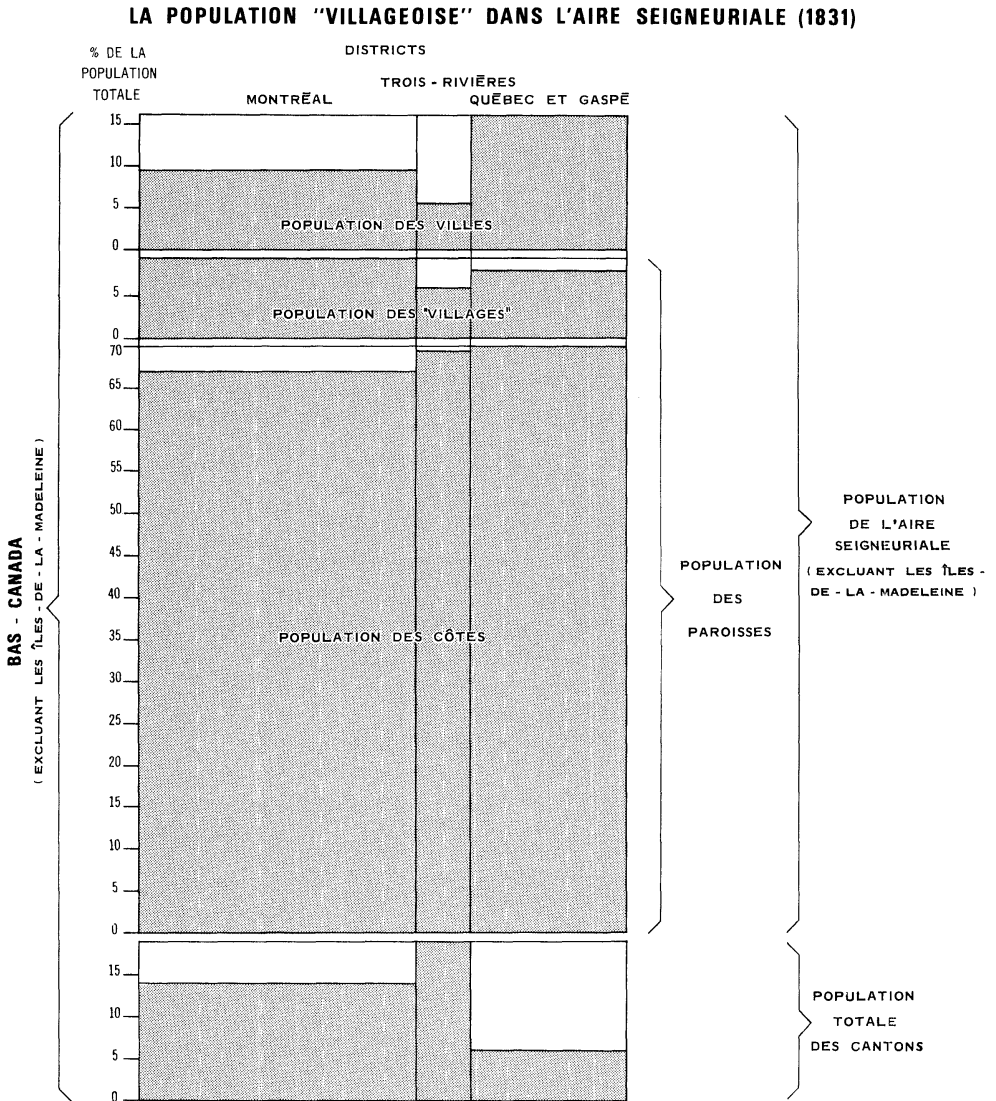


Tableau 8
Les noyaux d'habitat groupé en 1831
Classement selon le nombre d'habitants

<i>Population</i>	<i>District de Montréal</i>			<i>District de Trois-Rivières</i>			<i>Districts de Québec et Gaspé</i>			<i>TOTAL</i>
	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	
1-100	13	11	9	6	1	2	24	9	5	80
101-200	20	3	1	5			14	2	3	48
201-300	13		2	2			9	1		27
301-400	6			2			5			13
401-500	9			1			4			14
501-600	1						2			3
601-700	2			1						3
701-800	2									2
801-900	4									4
901-1 000	1						1			2
1 001-1 200	3									3
1 200 et plus	1									1
n.d.	8	(existence connue par l'Agrégé de 1832)								8
TOTAL	83	14	12	(109) 17	1	2	(20) 59	12	8	(79) 208

(tableau 9) : on les retrouve à peu près tous dans la plaine de Montréal ; les plus petits en regroupent moins de 100 et ne comptent qu'une vingtaine ou une trentaine de maisons : ils dominent surtout dans la région de Québec qui en réunit à elle seule près de la moitié. Quant aux regroupements compris entre 100 et 500 habitants et comportant entre 30 et 100 maisons, il épousent la même distribution, se répartissant surtout dans la plaine de Montréal.

Le «village» en 1831 apparaît donc essentiellement comme un phénomène montréalais, non parce qu'il est absent des autres districts, mais parce que c'est là que son emprise au sol est la plus forte et qu'il réunit le plus de population. Il apparaît aussi comme un phénomène extrêmement dynamique lié à l'évolution du contexte économique : au total, 29% de tous les noyaux de type 1 contiennent des moulins pendant que 22 établissements dont certains de taille imposante, paraissent devoir leur origine à ce type d'équipement (tableau 10). Répartis pour plus de la moitié dans la région de Montréal, un peu plus du tiers dans celle de Québec et pour 9% dans celle de Trois-Rivières, ces «noyaux-moulins» réunissent à eux seuls près de 2 000 habitants et peuvent contenir entre un, deux, trois et même quatre moulins à fonction unique (moulin à farine, à scie, etc.) ou multiple (moulin à scie jumelé à un moulin à farine, moulin à fouler et à carder, etc.). Cependant, comme il s'agit ici d'une estimation fondée sur des déclarations synthèses, il n'est pas possible d'en juger, non plus d'ailleurs de leur localisation précise dans l'espace, puisque comme tous les déclarants, le propriétaire du moulin — ou le meunier — déclare la totalité de ses avoirs et non seulement ceux qui se retrouvent sur son lot ou son emplacement de résidence. Aussi faudra-t-il éviter de conclure, tant que ne seront pas entreprises des recherches plus approfondies sur le sujet.

Bref, ce que révèle le recensement nominatif de 1831, c'est un développement beaucoup plus soutenu que ne l'avait laissé entrevoir Bouchette. Non seulement parce qu'il indique davantage d'établissements mais aussi parce qu'il offre de meilleurs moyens de les caractériser. Quant à l'évolution qui suivra, elle ne nous est connue que par les *Cadastres agrégés* des seigneuries du Québec, le dépouillement du recensement nominatif de 1851-1852 n'étant pas encore complété.

Les cadastres

Les *Cadastres abrégés des seigneuries du Québec* ont été réalisés en vertu de l'*Acte concernant l'abolition générale des droits et devoirs féodaux (cap. 41)* de 1854, afin d'évaluer les droits lucratifs des seigneurs et de la Couronne dans chacune des seigneuries, fiefs, arrière-fiefs et arrière-arrière-fiefs du Saint-Laurent. Ils comprennent sept volumes dans lesquels sont indiqués les propriétaires de fiefs, la valeur de la seigneurie, le montant des indemnités auxquelles le seigneur a droit et, en certains cas, les décisions de la Cour relativement aux réclamations faites par les seigneurs au lendemain du dénombrement, lequel ne sera complété qu'en 1861. Quant à leur contenu, il se présente sous la forme de listes nominatives où sont énumérés successivement : le numéro de terrier du lot ou de l'emplacement recensé (information partiellement disponible), le numéro de référence donné par le commissaire-enquêteur, le nom du propriétaire du lot ou de l'emplacement, les superficies possédées (largeur, profondeur, superficie totale), la valeur des biens-fonds destinés à des fins autres qu'agricoles et le montant de la rente constituée à être payée par le censitaire.

Tableau 9
Les noyaux d'habitat groupé en 1831
Classement selon le nombre de maisons

<i>Maisons</i>	<i>District de Montréal</i>				<i>District de Trois-Rivières</i>				<i>Districts de Québec et Gaspé</i>				<i>TOTAL</i>
	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	<i>Tot.</i>	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	<i>Tot.</i>	<i>Type I</i>	<i>Type II</i>	<i>Type III</i>	<i>Tot.</i>	
1- 15	11	7	9	27	4	1	2	7	21	6	5	32	66
16- 30	21	5	1	27	5			5	15	5	3	23	55
31- 50	15	2	2	18	4			4	9	1		10	33
51- 75	13			13	3			3	9			9	25
76-100	7			7					3			3	10
101-150	11			12	1			1	1			1	13
151-200	2			2					1			1	3
201-250	3			3									3
plus de 250	0												
TOTAL	83	14	12	109 (52,4%)	17	1	2	20 (9,6%)	59	12	8	79 (38,0%)	208 (100%)

Note : Les seuils de classe ont été choisis pour permettre la comparaison avec les relevés de J. Bouchette.

Tableau 10
Les « noyaux-moulins » en 1831

<i>Paroisses de localisation des noyaux (nomenclature du recensement)</i>	<i>Population</i>	<i>Maisons</i>	<i>Type de moulin(s)</i>			
			<i>farine</i>	<i>scie</i>	<i>foulon</i>	<i>carder</i>
<i>District de Montréal</i>						
1. Saint-Roch	120	28	0	1	1	1
2. Saint-Henry de Mascouche	60	11	1	1	1	1
3. L'Assomption (1 ^{er} noyau)	64	12	1	0	0	0
4. L'Assomption (2 ^e noyau)	100	14	2	1	1	1
5. Repentigny	75	11	3	1	0	0
6. Saint-Jacques (1 ^{er} noyau)	28	8	0	1	0	0
7. Saint-Jacques (2 ^e noyau)	51	8	1	1	0	1
8. Seigneurie de Saint-Armand	46	8	1	2	1	1
9. Saint-Hilaire	232	37	5	0	2	1
10. Saint-Mathias	65	8	2	1	1	2
11. Saint-Benoît	239	45	1	1	0	0
12. Saint-François de Verchères	60	11	1	0	0	0
Total	1 140	201	18	10	7	8
<i>District de Trois-Rivières</i>						
13. Saint-Grégoire	26	6	0	1	0	0
14. Saint-Joseph-de-Maskinongé	47	9	0	1	0	0
Total	73	15	0	2	0	0
<i>District de Québec</i>						
15. Saint-Gervais	55	11	0	1	0	1½
16. Saint-Vallier	59	12	1	0	0	0
17. Saint-Pascal	175	28	1	2	1	1
18. Rivière-Ouelle	198	29	2	1	0	1
19. Sainte-Anne	145	23	1	2	0	0
20. Saint-Antoine	30	3	1	1	1	1
21. Sainte-Famille	37	6	0	2	1	0
22. Saint-Pierre	85	14	1	0	0	0
Total	784	126	7	9	3	4½
GRAND TOTAL	1997	342	25	21	10	12½

La première indication sur laquelle nous nous sommes fondés pour repérer les structures d'habitat groupé indiquées par ces outils a été d'ordre toponymique : bon nombre de villages y étant clairement identifiés, l'exercice en fut facilité d'autant. Mais comme tous ne l'étaient pas, il a fallu avoir recours à des méthodes indirectes de lecture autorisées ici par l'abondance d'information dont nous pouvions disposer sur la morphologie foncière, les biens-fonds destinés à des fins autres qu'agricoles et le montant de la rente constituée à être payée par le censitaire, celle-ci étant plus élevée, en général, dans les villages que dans les côtes. Enfin, comme certains regroupements

se confondaient parfois avec toute une côte, ce qui est le cas, notamment, dans les districts de Québec et de Trois-Rivières, contrairement à celui de Montréal où les noyaux semblent nettement mieux circonscrits dans l'espace, nous avons limité nos relevés aux secteurs les plus densément occupés. Ces derniers ont été appréciés à partir du plus grand nombre d'emplacements situés de part et d'autre ou dans le voisinage de terrains appartenant à la fabrique, à la corporation d'école ou à une quelconque entreprise ou groupe d'entreprises susceptibles d'entraîner l'habitat (tableau 11).

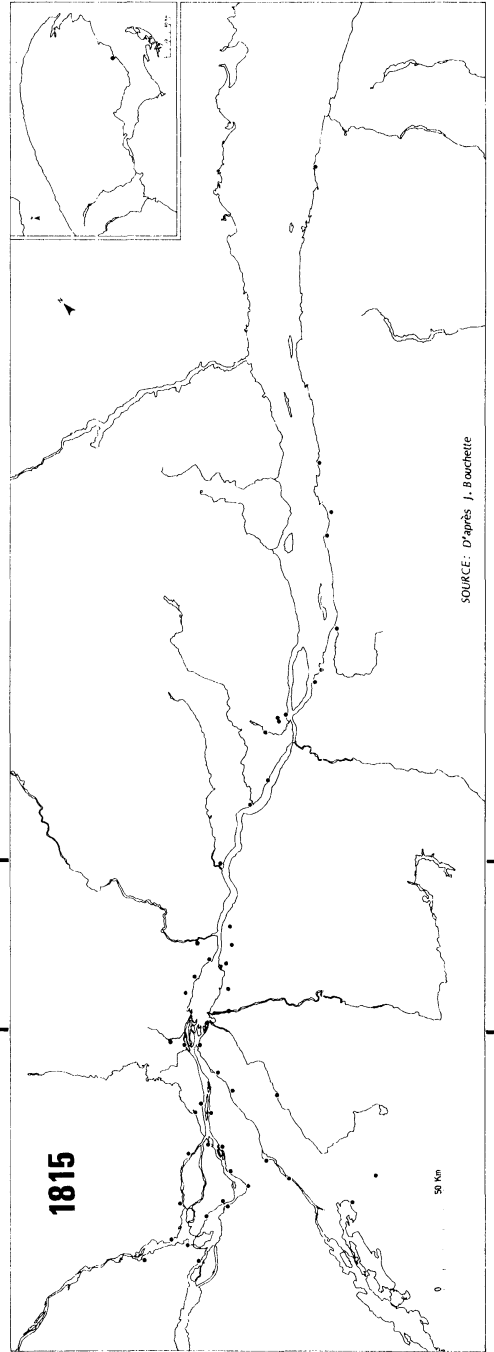
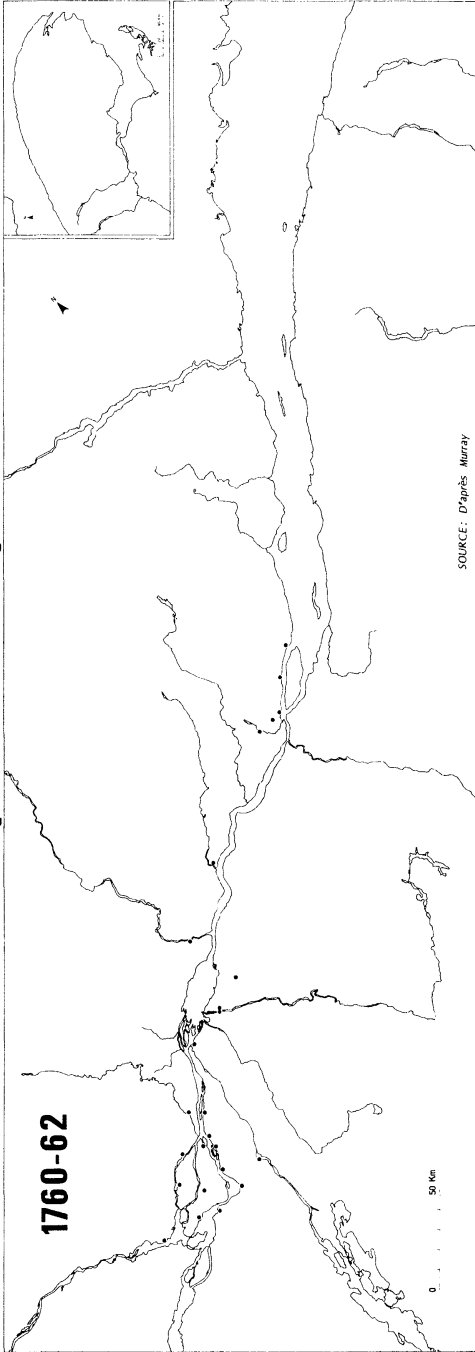
Tableau 11
Contenu des Cadastres

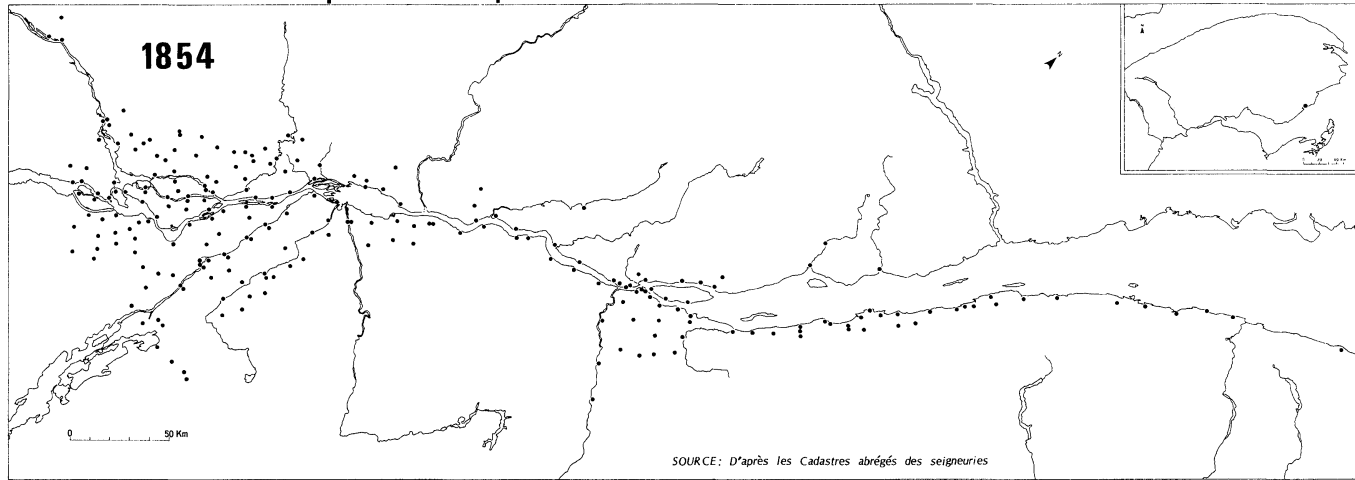
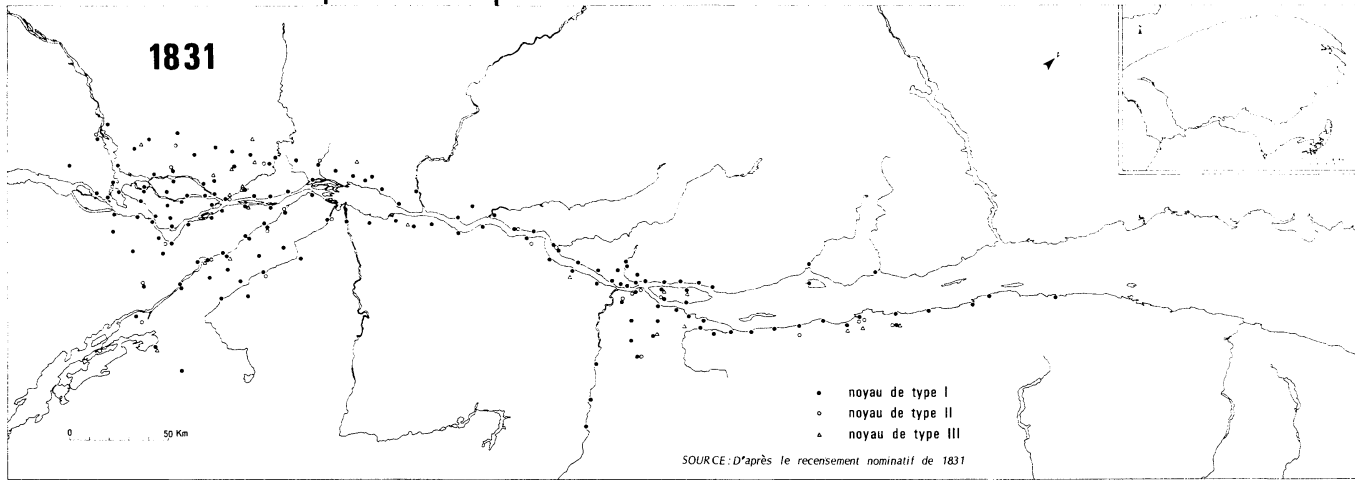
	<i>District de Montréal</i>	<i>District de Trois-Rivières</i>	<i>Districts de Québec et Gaspé</i>	<i>TOTAL</i>
Nombre d'établissements identifiés comme « villes »	2	0	0	2
Nombre de villages clairement identifiés	87	12	4	103
Nombre d'établissements non identifiés mais signalés comme « villages »	2	2	1	5
Nombre d'établissements non identifiés, ni signalés comme « villes » ou « villages » mais bien circonscrits dans l'espace	17	2	34	53
Nombre d'établissements se confondant avec une côte densément occupée	27	8	36	71
Établissements non identifiés et impossibles à déterminer	1	0	0	1
TOTAL	136	24	75	235

Encore là, par conséquent, les difficultés d'utilisation ont été nombreuses, imputables tout autant à la facture des documents qu'à leur contenu. Les principales ont eu trait à l'absence de variables-contrôle du genre de celles que l'on pouvait retrouver dans le recensement de 1831 et qui auraient pu nous permettre de mieux circonscrire et de mieux caractériser les structures d'emplacements (ex. : occupations socio-professionnelles des déclarants, productions agricoles, équipements de transformation, de commerce ou de service que l'on peut néanmoins inférer en partie grâce aux indications fournies sur les lots ou emplacements détenus par les *fabriques*, *corporations d'écoles*, *compagnies*, *compagnies de chemin de fer* ou *corporations*, etc.). D'autres sont venues des erreurs toponymiques ou typographiques du document, qui interdisaient parfois la localisation précise des établissements repérés. D'autres, encore, de l'impossibilité dans laquelle on se retrouvait souvent de reconnaître l'ordre de levée de l'information des commissaires-enquêteurs et de réunir, en un même ensemble, les secteurs inscrits dans les fiefs ou des seigneuries distincts ou encore séparés par des accidents géographiques : pour y parvenir, il a fallu avoir recours aux cartes anciennes et aux cartes de cadastres, ce qui n'a pas toujours été possible, surtout quand l'information toponymique faisait défaut, mais ce qui nous a tout de

Figure 3

**LE DÉVELOPPEMENT "VILLAGEOIS"
(1760-1854)**





DISTRICT DE MONTRÉAL

DISTRICT DE
TROIS-RIVIÈRES

DISTRICTS DE QUÉBEC ET DE GASPÉ

même permis d'éliminer du relevé toutes les côtes dénommées « villages », mais qui en réalité n'en étaient pas. D'autres, enfin, de l'impossibilité dans laquelle nous nous sommes retrouvés, parfois, de tenir compte des localités dont nous connaissions l'existence par le recensement de 1831, mais que rien, dans les Cadastres, ne nous permettait de retracer. Notre démarche s'intéressant au contenu spécifique de chaque source, il nous a fallu les ignorer, ce qui, ajouté à ce qui précède, explique les différences enregistrées dans la cartographie des données (figure 3).

Quoi qu'il en soit, utilisés en rapport avec tous ces documents, les Cadastres permettent de distinguer au moins 235 noyaux d'habitat groupé dans le territoire seigneurial au milieu du XIX^e siècle (tableau 12), sans compter une vingtaine de noyaux en formation dans l'une ou l'autre des seigneuries recensées. Comme il fallait s'y attendre, c'est dans la région de Montréal, qu'ils sont les plus nombreux soit 58%, contre 32% dans celle de Québec et 10% dans celle de Trois-Rivières. Mais c'est aussi dans ce secteur qu'ils sont les plus gros car, malgré une distribution relative à peu près équivalente des noyaux de plus de 30 emplacements dans chacun des districts, c'est dans celui de Montréal que l'on retrouve le plus fort pourcentage de noyaux comprenant plus de 100 emplacements : près de 30% contre 17% dans celui de Trois-Rivières et 12% dans celui de Québec où l'on observe une nette stabilisation et même une diminution du nombre de noyaux de moins de 100 emplacements (tableaux 9 et 12). Les plus volumineux, enfin, comptent plus de 500 emplacements et se retrouvent presque tous dans la plaine de Montréal. À vrai dire, il ne s'agit déjà plus de « villages » puisqu'ils présentent déjà toutes les caractéristiques des petites villes, statut qui leur sera bientôt reconnu, d'ailleurs, par la Législature⁹.

Tableau 12
Les noyaux d'habitat groupé en 1854¹

Nombre d'emplacements	District de Montréal	District de Trois-Rivières	District de Québec (incluant Gaspé) ²	TOTAL
1- 15	20	4	13	37
16- 30	24	4	17	45
31- 50	25	5	19	49
51- 75	18	4	9	31
76-100	9	2	8	19
101-150	17	3	5	25
151-200	10	1	0	11
201-250	4	0	0	4
251-300	0	0	0	0
301-400	0	0	3	3
401-500	3	0	0	3
plus de 500	5	0	1	6
n.d.	1	1	0	2
TOTAL	136 (57,9%)	24 (10,2%)	75 (31,9%)	235 (100%)

Remarques: 1. On comprendra qu'il s'agit, en réalité, de la période 1854-1861, puisque les cadastres ne seront complétés qu'en 1861 et même 1863, après les décisions de la Cour seigneuriale.

2. Aux cadastres, on ne peut recenser qu'un « village » dans les seigneuries de Gaspé, Pabos, qui ne contient que 12 emplacements.

CONCLUSION

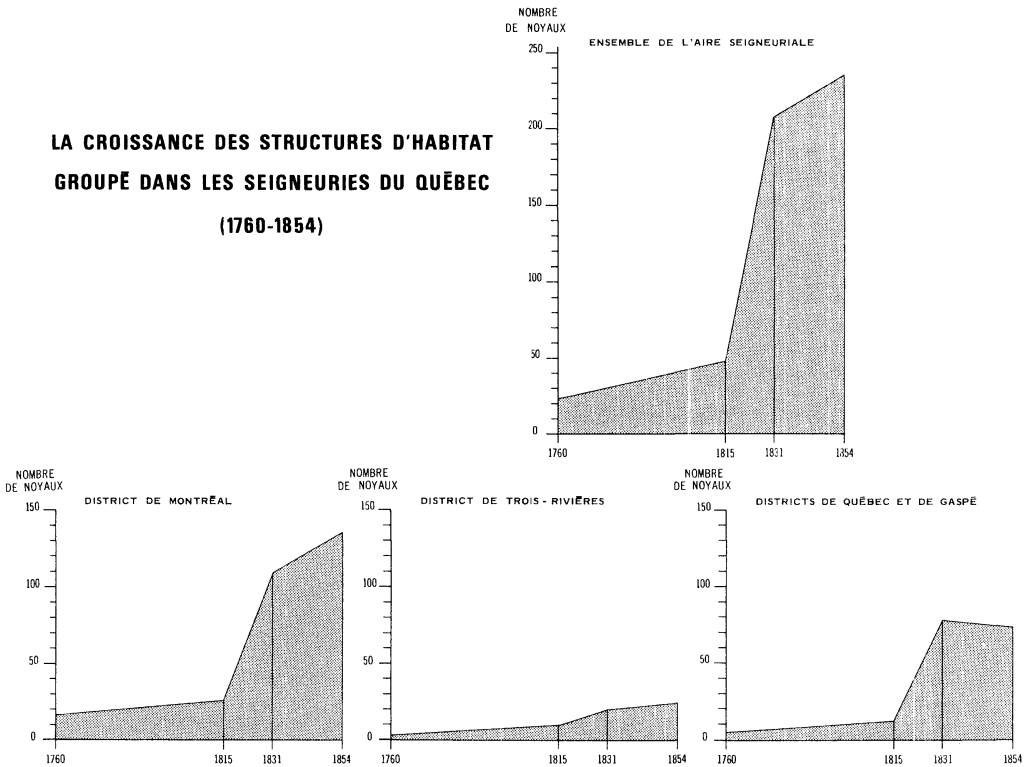
Au milieu du XIX^e siècle, nous sommes donc devant une situation qui confirme globalement les tendances repérées depuis le milieu du XVIII^e siècle, mais qui signale aussi un rythme de croissance différent de celui qui avait caractérisé les décennies précédentes. Entre 1760 et 1815, en effet, le nombre de noyaux d'habitat groupé dans les seigneuries augmente de 24 à 50 unités, soit une progression annuelle moyenne d'environ 1,3% (ou de 1,7% si l'on ne tient pas compte des villages indiens). Entre 1815 et 1831, il croît de 158 unités (50 à 208), soit une progression annuelle moyenne de 9,3%. Entre 1831 et 1854, il ne progresse plus que de 27 unités, soit une progression annuelle moyenne de 0,5% (figure 4). Tout ceci reporte donc à la première moitié du XIX^e siècle, et en particulier aux années 1815-1831, le gros de la croissance villageoise dans les seigneuries du Québec, laquelle semble plutôt se stabiliser par la suite. Car même en supposant que Bouchette ait sous-évalué du quart ou du tiers le nombre des « villages » en 1815, l'écart qui sépare les rythmes de croissance de la période 1815-1831 et de la période 1831-1854 est trop important pour ne signaler qu'une erreur de relevé. De la même manière, en comparant la taille relative des villages entre 1815 et 1854, on constate que celle-ci a tendance à croître plus rapidement entre 1815 et 1831 qu'entre 1831 et 1854. En 1815, en effet, 25 villages seulement dépasseraient le seuil des 30 habitations; en 1831, ce nombre s'élève à 87, soit une progression annuelle moyenne de 7,6%. En supposant que le nombre de maisons corresponde ici en gros au nombre d'emplacements, c'est à un taux de croissance annuel moyen de 2,3% que se chiffrerait la progression de la période 1831-1854 puisque le nombre de villages de plus de 30 emplacements ne passe alors que de 87 à 151. Par conséquent, et même si dans le district de Montréal il semble s'affirmer bien avant, le développement des villages dans l'aire seigneuriale paraît surtout être le fait du premier tiers du XIX^e siècle et serait ainsi à mettre en rapport avec l'existence présumée d'un important malaise agricole à l'époque.

Considérant, en effet, à quel point les sources disponibles sur la période sont trompeuses, on peut se demander si elles n'ont pas parfois confondu les chercheurs, les incitant à interpréter le développement de l'agriculture pratiquée dans les seigneuries à partir d'une information partielle ne tenant pas compte de la présence des « villages » non identifiés dans les côtes. C'est du moins l'hypothèse à laquelle nous sommes conduits quand on considère tout l'écart qui sépare nos relevés (et ceux de Bouchette pour 1832) des indications fournies par le recensement de 1831. Pour être probantes, les analyses relatives à cette agriculture devraient pouvoir distinguer, dans les listes nominatives, les données relatives aux structures d'habitat groupé de celles qui concernent plus spécifiquement les côtes. Car même si le « village » à l'époque intègre une importante fonction agricole, il n'en demeure pas moins que le gros de cette agriculture se pratique dans les côtes, c'est-à-dire sur une base territoriale que rien, jusqu'ici, ne nous permettait d'individualiser dans l'espace, et en particulier dans l'espace paroissial. Quoi qu'il en soit, un fait demeure : le développement des villages dans l'aire seigneuriale semble beaucoup plus important qu'on ne l'a cru jusqu'à maintenant, ce qui nous incite à revoir, ne serait-ce que pour les nuancer, certains aspects de l'histoire économique et sociale du Québec, en particulier dans la première moitié du XIX^e siècle.

Quant aux facteurs qui peuvent expliquer cette croissance, il est difficile pour l'instant d'en juger, nos travaux n'étant pas encore complétés. Tout au plus pouvons-nous considérer quelques hypothèses très générales relatives à l'évolution démographique de l'époque, au rôle qu'exerceront les seigneurs dans la mise en valeur de

Figure 4

**LA CROISSANCE DES STRUCTURES D'HABITAT
GROUPE DANS LES SEIGNEURIES DU QUÉBEC
(1760-1854)**



leur seigneurie et aux stimuli que suscitera l'insertion de la vallée du Saint-Laurent dans les grands courants économiques mondiaux. Ce qui se dégage, toutefois, de notre enquête et que nous exposerons plus à fond dans des articles subséquents, c'est l'extrême variété des développements individuels, certains villages semblant davantage reliés à une dynamique agricole, administrative ou religieuse, d'autres à une dynamique forestière, d'autres enfin à une dynamique artisanale ou manufacturière dont témoigne la quantité de fabriques de toutes sortes qu'on y trouve en 1831 et qui pourrait peut-être expliquer l'importance prise par le métier de *journalier* à l'époque. Nos données étant encore trop fragmentaires, on ne peut établir de typologies précises de ces développements, mais tout semble indiquer qu'ils traduisent un contexte entièrement renouvelé, dont l'explication reste à faire, mais qui nous incite à rechercher ailleurs que dans la stricte logique du développement agricole les facteurs pouvant alors rendre compte du développement villageois.

NOTES

¹ La recherche dont cet article fait état correspond à la première phase d'un projet subventionné par le Fonds F.C.A.C. sur le rôle du capital seigneurial dans la formation des villages au Québec (EQ-2093). Il a bénéficié de la participation de trois consultants, Marc Vallières, du Département d'histoire de l'université Laval, Jean-Claude Robert, du Département

d'histoire de l'université du Québec à Montréal et Jean Ravenau, du Département de géographie de l'université Laval, ainsi que d'une équipe d'étudiants gradués de l'université Laval : Denis Hébert, Sylvie Houde, Johanne Salois, Jacques Crochetière et en particulier Andrée Héroux à qui nous devons une collaboration de tous les instants. L'auteur les remercie de leur précieuse concours.

² Entre 1753 et 1758, huit requêtes au moins seront adressées à l'administration pour obtenir l'autorisation d'établir un village : quatre proviennent du Gouvernement de Québec (seigneurs de Beaupré, de Saint-Michel de la Durantaye, de Lotbinière et de Neuville) et quatre du Gouvernement de Montréal (seigneurs de l'île Jésus, de l'Assomption, de Soulanges et de Contrecoeur). À la fin du Régime français, pourtant, Harris n'en recense encore aucun. Les six villages qu'il dénombre à l'époque sont : Charlesbourg, La Prairie-de-La-Magdeleine, Terrebonne, Boucherville, Pointe-aux-Trembles et Verchères. Quant aux hameaux, ce sont : Saint-Joachim, Longueuil, Chambly et Pointe-Claire. Voir : Harris, R.C. (1968), p. 176 s. ; E.O. (1854-1856), 3 vol.

³ Les 10 villages que dénombre Trudel en juin 1663 sont : le village du Château-Richer sur la côte de Beaupré (12 emplacements), le village Beaulieu à l'extrémité sud-ouest de l'île d'Orléans (trois emplacements), le village du Fargy dans la seigneurie de Beauport (21 emplacements), le village Saint-François dans la seigneurie du même nom (deux emplacements), le village Saint-Michel sur la grève de la seigneurie Saint-Michel (trois emplacements), le village du fort Saint-François-Xavier dans la seigneurie de Sillery (68 personnes), le village du fort de Gaudaville près du fort de la seigneurie de Gaudarville (deux emplacements) et, dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, les villages du fort Sainte-Marie (21 personnes), du fort Saint-François (importance inconnue) et du fort du moulin à vent (trois emplacements). De ces 10 villages, deux seulement survivront à l'époque des Cent-Associés (le Château-Richer et le Fargy). Les huit autres finiront par disparaître, sauf celui du fort Saint-François (Cap-de-la-Madeleine), qui se transformera complètement. Voir : Trudel, M. (1974), p. 105 s.

⁴ Pour Max Sorre, « le village est un groupement d'hommes, c'est son aspect social ; il est un grimpement d'édifices, une forme d'habitat, c'est son aspect géographique ou encore morphologique ; c'est aussi une étendue de terre arable continue avec ses dépendances et ses limites. Les deux premiers aspects ne peuvent se concevoir indépendamment du dernier, non plus que l'aspect administratif ou fonctionnel qui couronne les deux autres » (Sorre, M. (1948), *Les fondements de la géographie humaine*, tome II, p. 68-69).

⁵ Au recensement de 1825, moins de 40 villages seulement sont clairement identifiés. Comme ce recensement ne fournit que des données démographiques, il est impossible de repérer les autres noyaux d'habitat groupé.

⁶ C'est par l'« Acte pour pourvoir à la police de certains bourgs et villages » de 1818, semble-t-il, que l'on définira pour la première fois le « village » au Québec. Celui-ci devra comprendre 30 maisons sur une superficie de 15 arpents. Plus tard, en 1825, le grand-voyer de la province, Pierre-Thomas-Joseph Taschereau, présente un projet « à l'effet de régler la formation des villages ; et il y fut ordonné que du moment qu'il y aura dans une paroisse, seigneurie ou township trente maisons de rassemblees, près des unes des autres ou sur un espace de "tant" d'arpents en superficie, cette réunion de bâtiments sera dès lors appelée village et soumise à certains règlements (...) il sera fait un plan régulier des lieux, pour la distribution future des rues, places publiques et emplacements (...) et les propriétaires seront forcés de suivre le plan indiqué ». À l'appui de cette information, notons que « le 12 décembre 1830, Jean-Olivier Arcand, autorisé par Aimé Massue, en conformité avec l'Acte de l'Assemblée Législative touchant la formation (des villages) déposait dans le greffe du notaire Chevrefils, un plan du village que le dit Arcand avait arpenté et divisé dans le cours de cette même année » (cité dans O.-M. Lapalice (1930) *Histoire de la seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé*, p. 148-149). En 1845, la législature définira le village comme un établissement ne comptant pas moins de 60 maisons sur 30 arpents (8 Vict. 1845, Cap. 40), définition qui sera maintenue dans l'Acte des municipalités et chemins de 1854 (B.C., 18 Vict, 1854, Cap. 100), tandis qu'en 1860 sera considéré comme village tout établissement contenant au moins 40 maisons sur 60 arpents en superficie (Acte des municipalités et chemins, B.C., 23 Vict. 1860, Cap. 61).

⁷ En vertu de l'Acte pour constater la population des divers Comtés de cette Province et pour obtenir certaines informations statistiques y mentionnées, le recenseur reçoit 5 deniers courants pour le dénombrement des maisons situées « dans les cités de Québec ou de Montréal ou dans aucun village contenant plus de trente maisons », contre 10 deniers courants pour « les maisons dans les Paroisses de campagne ou Township » (Les Statuts Provinciaux du Bas-Canada, A.D. 1831, Anno Primo Gulselmi IV, C.I. 13, Cap. 1).

⁸ Une note de recherche est présentement en préparation sur le recensement nominatif de 1831. Nous y précisons les difficultés propres à chaque variable et les possibilités qu'offre cet outil pour l'étude de l'agriculture et de l'habitat à cette date.

⁹ En 1864, quatre centres détiendront le statut de *city* dans l'aire seigneuriale : Montréal, Québec, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe ; cinq, celui de *ville* : Beauharnois, Iberville, Saint-Jean, Joliette et Lévis ; et 27, celui de *village* : Bienville, Boucherville, Chambly Bassin, Chambly Canton, Coteau-Landing, Fairmont, Kamouraska, Laprairie, Larochelle, Marieville, New-Glasgow, Philipsburg, Soulanges, Saint-Césaire, Saint-Eustache, Sainte-Geneviève, Saint-Joachim-de-la-Pointe-Claire, Saint-Michel-de-Vaudreuil, Saint-Rémi, Sainte-Rose, Sainte-Scholastique, Sainte-Thérèse-de-Blainville et Varennes. Voir : C.E. Deschamps (1896), *Municipalités et paroisses dans la Province de Québec*. Québec, Brousseau, 1295 p.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites et ouvrages anciens imprimés

- ANQ — *Aveux et dénombrements du Régime anglais 1777-1799*. M 033 art. 2 5 A 00 8200A (Fonds Terres et Forêts).
- A.N.Q. — Québec, Secrétariat provincial. *Census of a past Province of Quebec, 1765*, E 0004 -/T art. 1, Loc. IC26 - 4101 B.
- BÉCHARD, A. (1890) *Les fortifications du Canada sous le régime français*, p. 70, n° 51 : Plan d'un projet pour former un commencement de ville à Chambly, avec fortifications, par Chaussegros de Léry en 1721 dans *L'Ancien Québec*, pp. 55-76.
- BOUCHETTE, J. (1815) *Description topographique de la Province du Bas-Canada (...)*. Londres, W. Faden, Charing-Cross, 664 p., App.
- BOUCHETTE, J. (1832) *A Topographical Dictionary of The Province of Lower Canada*. London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman, non pag.
- Cadastres abrégés des seigneuries de Montréal, Trois-Rivières, Québec et de la Couronne*, Québec, Stewart Derbshire et Georges Desbarats, Imprimerie de sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1863, 7 vol.
- Catalogue des cartes, plans et cartes marines conservés au dépôt des cartes des Archives canadiennes*, Ottawa, Imprimerie nationale, 1912, n° 1223.
- COURCHESNE, A.E.B. (1923) *Manuel des Fiefs et Seigneuries, Arrière-fiefs de la Province de Québec*, Québec, Bureau du Cadastre, 8 f., ill.
- DESCHAMPS, C.E. (1896) *Municipalités et paroisses dans la Province de Québec*. Québec, Brousseau, 1295 p.
- Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État concernant le Canada*. Québec, Assemblée législative, E.R. Fréchette, 1854-1856, 3 vol.
- Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1832, App. Oo.
- LAPALICE, O.-M. (1930) *Histoire de la seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé* s.l., s.é., 432 p.
- Plan of Canada or the Province of Quebec from the Uppermost Settlements to the Island of Coudre as Surveyed by Order of His Excellency Governor Murray in the Year 1760, 61 & 62 (...)*, 44 feuillets, A.P.C. P/300- (1761) ; Cartothèque, université Laval, cote 300-1762.
- Recensement des habitants de la ville et gouvernement des Trois-Rivières, 1760*. Rapport des archives canadiennes, 1918, pp. 158-189 (Sessionnal Paper n° 29a; *Ibid.*, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1946-1947, pp. 3-53).
- Recensement du gouvernement de Québec en 1762*. Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1925-1926, pp. 1-143.
- Recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières*. Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1936-1937, pp. 1-121.
- Recensement du Canada, 1831* (copies microfilmées, bob. C-719 à C-724).
- Statuts provinciaux du Bas-Canada*, 1 GUL. IV, 1831, Cap. 1.
- Statuts du Canada*, 4 Vict. 1840-1841, Cap. 3.
- Statuts provinciaux du Canada*, 9 Vict. 1846, Cap. 78.
- Statuts du Canada, second Parlement, 7-8-9 et 10 Vict.*, 1844-1845-1846, Cap. 40.
- Statuts du Canada*, 6-18 Vict. 1854-55, Cap. 100.
- Statuts de la Province du Canada*, 23 Vict. 1863, Cap. 61.

Articles, ouvrages, généraux et thématiques

- BERTRAND, Gilles (1977) *Analyse des structures sociales et des groupes dominants dans le village de Saint-Eustache (1850-1880)*. Université du Québec à Montréal, thèse de maîtrise non publiée.
- BOILEAU, G. (1980) Réflexion sur les villages du Québec, *Forces*, 53: 5-17.
- COURVILLE, S. (1979) *L'habitant canadien et le système seigneurial 1627-1854*. Université de Montréal, thèse de doctorat non publiée.
- _____ (1980) La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique. *Cahiers de Géographie du Québec*, 24(62): 193-224 et 24(63): 385-428.
- _____ (1983) Rente déclarée payée sur la censive de 90 arpents au recensement nominatif de 1831 : méthodologie d'une recherche. *Cahiers de Géographie du Québec*, 27(70): 43-61.
- DEFFONTAINES, P. (1953) Le rang, type de peuplement rural du Canada français. *Cahiers de Géographie de Québec* (ancienne série), n° 5, p. 3-30.
- DESROCHES, H. et RAMBAUD, P. (1971) *Villages en développement*, Paris, Mouton, 411 p.
- GARIEPY, R. (1969) *Le village du Château-Richer (1640-1870)*. Québec, La Société historique de Québec, Cahiers d'histoire n° 21, 168 p.
- HARRIS, R.C. (1968) *The Seignorial System in Early Canada*. University of Wisconsin et Presses de l'université Laval, 2^e éd., 247 p.
- LANDRY, Y. (1975) Étude critique du recensement du Canada de 1765. *RHAF*, 29(3): 323-351.
- LE GOFF, T.J.A. (1974) The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812: A Review of a Controversy. *The Canadian Historical Review*, 55(1): 1-31.
- LEWIS, F. et McINNIS, M. (1980) The Efficiency of the French Canadian Farmer in the Nineteenth Century. *The Journal of Economic History*, vol. XL, sept., pp. 497-514.
- LINTEAU, P.A., Robert, J.C. (1976) Un recensement et son recenseur : le cas de Montréal en 1825. *Archives*, 8: 29-36.
- McCALLUM, J. (1980) *Unequal Beginnings: Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*. University of Toronto Press, 148 p.
- McINNIS, M. (1981) Some Pitfalls in the 1851-1852 Census of Agriculture in Lower Canada, *Histoire sociale*, pp. 219-231.
- McINNIS, M.R. (1982) *A reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century*, in O.H. Akenson, *Canadian Papers in Rural History*, III, pp. 9-49.
- MONTRESOR, S.M. (1927) Some Canadian Villages About 1760, *The Canadian Historical Review*, VIII, 4, pp. 302-308.
- OUELLET, F. (1953) Un problème économique et social. *B.R.H.* 59(3): 157-161.
- _____ (1971) *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1860*. Montréal, Fides, 2 vols.
- _____ (1972) *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtubise HMH 379 p.
- _____ (1976) *Le Bas-Canada 1791-1840*. Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 541 p.
- _____ (1980) Libéré ou exploité! Le paysan québécois d'avant 1850. *Histoire sociale*, XIII(26): 339-368.
- OUELLET, F. et HAMELIN, J. (1962) *La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837*. Société historique du Canada, pp. 17-33.
- PAQUET, G. et WALLOT, J.P. (1971) Le Bas-Canada au début du XIX^e siècle : une hypothèse. *RHAF*, 25(1): 39-61.
- _____ (1972) Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une réinterprétation, *RHAF*, 26(2): 185-237.
- PARKER, W.H. (1959) A new look at Unrest in Lower Canada in the 1830's. *Canadian Historical Review*, LX(3): 209-217.
- _____ (1968) *The towns of Lower Canada in the 1830's*, in Beckinsale, R.P. et Houston, J.H. (Ed.), *Urbanisation and its problems, essays in honour of E.W. Gilbert*, Oxford, Basil Blackwell, pp. 391-425.
- PERRAULT, C. (1969) *Montréal en 1781 (...)*. Montréal, Payette Radio Limitée, 495 p.
- PROVOST, H. (1967-1970) *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce*. Québec, 2 vol.
- ROBERT, J.C. (1972) Un seigneur entrepreneur : Barthémey Joliette et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850, *RHAF*, 26(3): 375-395.
- ROY, C. (1967) *Histoire de l'Assomption*. Commission des Fêtes du 250^e, 540 p.
- ROY, P.G. (1945) Les forts de la région de Montréal, *BRH*, LI: 148-150.
- SÉGUIN, M. (1970) *La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*. Trois-Rivières, Les Éditions du Boréal Express, 279 p.
- SÉGUIN, N. (1977) *La conquête du sol au 19^e siècle*. Québec, Les Éditions du Boréal Express, 295 p.

- _____ (1982) L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950. *RHAF*, 35(4) : 537-562.
- SORRE, M. (1948) *Les fondements de la géographie humaine*, tome II, 608 p.
- TRUDEL, M. (1974) *Les débuts du régime seigneurial au Canada*. Montréal, Fides, 313 p.
- VOYER, L. (1980) *Saint-Hyacinthe, de la seigneurie à la ville*. Louiseville, Libre expression, 121 p.
- WILLIS, J. (1981) *Fraserville and its Temiscouata Hinterland 1874-1914: Colonization and Urbanisation in a Peripheral Region of the Province of Quebec*. Université du Québec à Trois-Rivières, thèse de maîtrise non publiée.

CARTOGRAPHIE

Conception : Denis HÉBERT, Andrée HÉROUX, Louise MARCOTTE

Réalisation : Andrée G.-LAVOIE

Photographie : Serge DUCHESNEAU